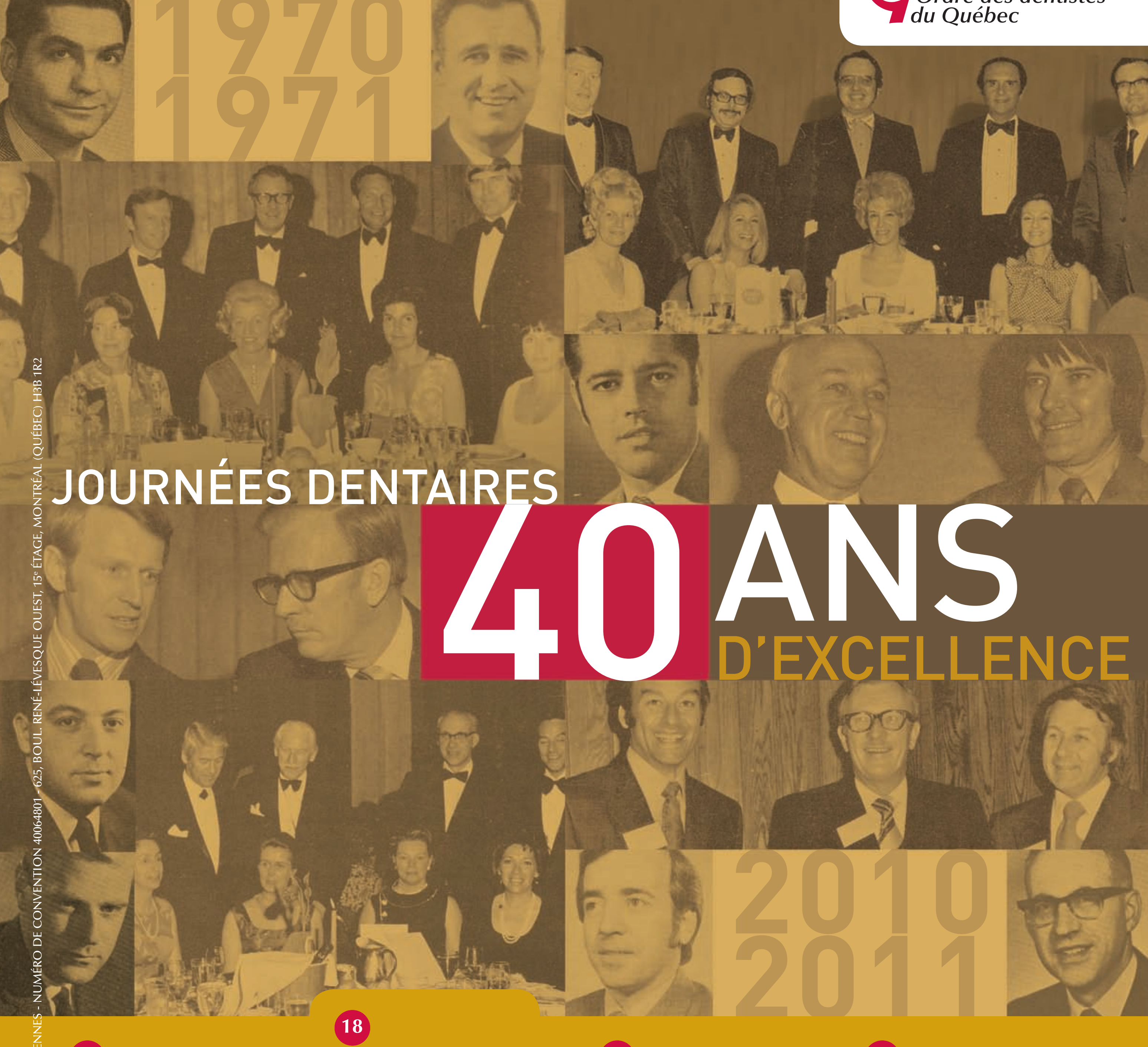
JOURNAL

DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

Volume 47 nº 6
Décembre 2010 /
Janvier 2011

Ordre des dentistes du Québec



JOURNÉES DENTAIRES

40 ANS

D'EXCELLENCE

ENVOIS DE PUBLICATIONS CANADIENNES - NUMÉRO DE CONVENTION 40064801 - 625, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 15e ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 1R2


7


16


17



18


31

JOURNAL DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

Publication officielle de l'Ordre des dentistes du Québec

Les opinions exprimées dans le Journal *sont uniquement celles des auteurs. Le fait, pour un annonceur, de présenter ses produits ou ses services dans le* **Journal de l'Ordre des dentistes du Québec** *ne signifie pas qu'ils sont endossés par l'Ordre des dentistes du Québec.*

ÉDITEUR
Ordre des dentistes du Québec

RÉDACTRICE EN CHEF
Carole Erdelyon

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE
Dr André Prévost

RÉDACTRICE
Nataly Rainville

COORDONNATRICE DE LA PRODUCTION ET PUBLICITÉ
Johanne Erdelyon

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES
Bronx Communications

IMPRESSION
Imprimerie F.L. Chicoine

PRODUCTION
Direction des affaires publiques et des communications

TIRAGE
5 300 exemplaires ■ Publié 6 fois l'an

ABONNEMENT
Taxes incluses
Québec / Canada 68,57 $
À l'étranger 80,00 $
L'unité 10,00 $

Envois de publications canadiennes
Numéro de convention 40064801

Tout changement d'adresse doit être signalé à l'adresse suivante :
ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC
625, boul. René-Lévesque Ouest, 15e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2
TÉLÉPHONE : 514 875-8511
TÉLÉCOPIEUR : 514 875-9049
COURRIEL : journal@odq.qc.ca
PORT DE RETOUR GARANTI

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale ■ ISSN : 1718-1569

MEMBRE



Chères collègues, chers collègues,

Au début du mois de novembre se tenaient des élections aux postes d'administrateurs des régions de Chaudière-Appalaches, Laval, Montréal et Québec. Dix postes étaient en jeu, ce qui représente la moitié des administrateurs élus du conseil d'administration de l'Ordre. Les résultats de ces élections ayant déjà été communiqués, je ne les reprendrai pas ici. Je souhaite cependant souligner la contribution exceptionnelle de quatre des administrateurs dont le mandat vient de prendre fin.

Par ses vastes compétences professionnelles et son jugement sûr, la docteure **Lise Payant** aura exercé une influence avisée et déterminante sur l'élaboration des principes fondateurs de l'Entente France-Québec, que nous avons paraphée avec notre homologue français. Par ses interventions nourries, le docteur **Guy Déom** aura été, quant à lui, un ardent défenseur de la santé buccodentaire de nos aînés et un acteur vigilant à l'égard de la responsabilité collective qui nous incombe à ce chapitre. Par son expertise professionnelle de pointe en santé dentaire publique et son profond intérêt pour les populations plus vulnérables, le docteur **Christian Fortin** aura enrichi nos délibérations en tenant toujours compte de la santé globale des populations. Enfin, par sa capacité d'analyse stratégique, madame **Louise Viau**, représentante nommée par l'Office des professions, aura apporté une contribution importante à nos travaux. Du fond du cœur, je les remercie tous les quatre d'avoir assumé leur rôle d'administrateur avec autant de dévouement et de rigueur.

POUR M'ÉCRIRE :
DIANE.LEGAULT@ODQ.QC.CA

Pour assurer son développement harmonieux, une organisation forte et en santé a tout avantage à se renouveler constamment. Elle doit aussi accueillir avec enthousiasme les compétences et l'expérience de nouveaux venus désireux de contribuer à sa mission. C'est donc dans cet esprit d'ouverture que les docteurs **Bruno Ferland** (Chaudière-Appalaches), **Cyndie Dubé-Baril** (Laval) et **Guy Maranda** (Québec), ainsi que monsieur **Louis Flamand** (nommé par l'Office des professions) se joindront à leurs collègues administrateurs. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Servir la population en s'engageant dans les affaires de son ordre professionnel honore toujours celles et ceux qui font ce choix. La protection du public est une mission extrêmement stimulante, tout comme l'avancement de notre profession. Je constate avec plaisir que vous êtes de plus en plus nombreux à vous intéresser aux responsabilités et aux enjeux de notre profession. J'en ai pour preuve récente le nombre record de candidatures présentées par les membres à la suite de l'appel lancé cet automne pour doter les postes des différents comités de l'Ordre.

Ce vent nouveau témoigne peut-être aussi de la perception positive des membres à l'égard de notre ordre professionnel. Je m'en réjouis profondément. Soyez assurés que nous continuerons à fournir tous les efforts nécessaires pour mieux vous informer et pour cultiver votre sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de notre belle profession.

En terminant, alors que la période des Fêtes approche à grands pas, je profite de ce billet pour vous offrir, à vous ainsi qu'aux membres de votre famille et de votre équipe, mes meilleurs vœux!

La présidente,

DIANE LEGAULT, DMD, MBA

La fracture instrumentale endocanalaire : est-ce une fatalité?

N. El Arrouf, M. Fennich, S. Chala, M. Sakout, S. Nechad

RÉSUMÉ

La fracture instrumentale est une complication fréquente du traitement endodontique. Néanmoins, la présence d'un fragment d'instrument dans un canal n'est pas directement responsable d'un échec endodontique. En revanche, en empêchant le passage des instruments et donc la désinfection correcte du système canalaire, la fracture instrumentale devient un facteur indirect d'échec potentiel. Si ce fragment peut être contourné (technique du *by-passing*, par exemple) et si la désinfection peut être conduite correctement, l'instrument sera emmuré dans le matériau d'obturation. Le pronostic est alors comparable à celui d'un traitement conventionnel, car le but du traitement endodontique, quelle que soit la situation, est de créer un environnement propice à la cicatrisation osseuse.

Introduction

La fracture d'un instrument endocanalaire au cours d'un traitement endodontique est un accident opératoire que tout praticien peut rencontrer dans son exercice.

En effet, la présence d'un ou de plusieurs fragments retenus à l'intérieur des canaux limite l'accès à l'ensemble du système canalaire et complique, par conséquent, la séquence opératoire.

Mais doit-on pour autant considérer que la fracture instrumentale conduit inévitablement à l'échec du traitement endodontique? Doit-on systématiquement chercher à déposer le fragment?

Dans ce travail, nous allons nous intéresser à l'influence de la fracture instrumentale sur le succès du traitement endodontique, ainsi qu'aux différents facteurs qui interviennent dans le choix de l'attitude thérapeutique à adopter à l'égard de cette situation.

Les circonstances de la survenue de la fracture instrumentale

La fracture instrumentale n'est pas un phénomène nouveau lié à l'utilisation des instruments en nickel-titane (Ni-Ti), mais une complication rencontrée précédemment avec les instruments en acier inoxydable. En effet, en 1970, M. C. Crump s'intéressait déjà à l'incidence de la fracture instrumentale sur le pronostic du traitement endodontique[1].

MOTS CLÉS

Fracture instrumentale

Traitement endodontique

Pronostic

Nisrine EL ARROUF : résidente au service d'odontologie conservatrice
Maria FENNICH : professeure assistante en odontologie conservatrice, service d'odontologie conservatrice
Sanaa CHALA : professeure assistante en odontologie conservatrice, service d'odontologie conservatrice
Majid SAKOUT : professeur agrégé en odontologie conservatrice, service d'odontologie conservatrice
Souad NECHAD : professeure de l'enseignement supérieur en odontologie conservatrice, service d'odontologie conservatrice
Centre de consultations et traitements dentaires, CHU Ibn Sina, Rabat, Maroc

Les causes de la fracture instrumentale sont très nombreuses. Elles peuvent faire suite à des erreurs de technique opératoire[2], telles que :

- la présence d'interférences coronaires ou l'absence de perméabilité canalaire, rendant difficile l'accès libre au tiers apical FIG. 1;
- le non-respect de l'ordre chronologique de la séquence instrumentale;
- l'utilisation incorrecte des instruments endodontiques FIG. 2;
- le non-respect des recommandations du fabricant en ce qui concerne le choix de la vitesse et de torque pour les instruments rotatifs en Ni-Ti.

Elles peuvent aussi faire suite à d'autres facteurs, tels que :

- l'usure des instruments en raison de leur utilisation excessive ou encore de la stérilisation répétée FIG. 3;
- les défauts de fabrication et la mauvaise qualité des matériaux;
- une morphologie atypique des canaux radiculaires FIG. 4.

Si les défauts de fabrication sont indépendants de notre volonté, les autres causes peuvent être évitées par :

- l'évaluation préopératoire de la complexité du cas et l'identification des situations à risque (examen radiographique minutieux, plusieurs incidences)[3];
- le respect d'une procédure rigoureuse;
- l'inspection minutieuse et régulière de nos instruments endodontiques (il ne faut pas hésiter à écarter les instruments qui montrent des signes de fatigue ou les instruments en Ni-Ti n'ayant servi qu'une fois dans des configurations anatomiques complexes)[2].

FIG. 1

Fracture instrumentale sur la 26. Interférence coronaire.



FIG. 2

Fracture de deux lentulos sur la 46. Utilisation incorrecte à grande vitesse.

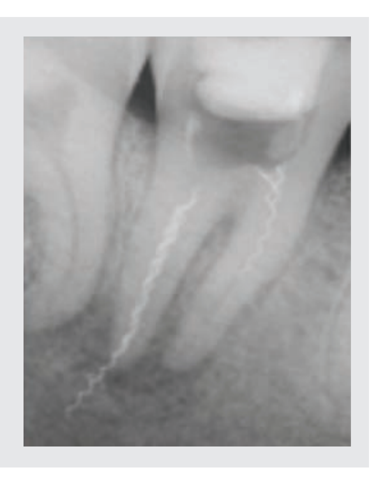


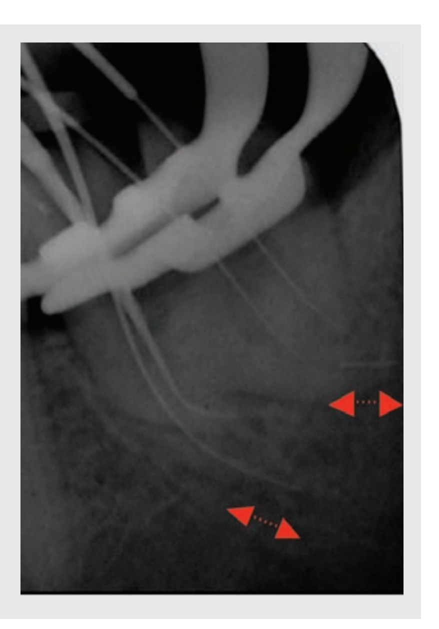
FIG. 3

Usure des instruments endodontiques.



FIG. 4

Morphologie atypique sur la 47. Fracture des limes K n° 10 dans les canaux mésio-lingual et disto-lingual.



Influence de la fracture instrumentale sur le pronostic du traitement endodontique

« Le clinicien est souvent trompé par la notion que les erreurs – telles que les instruments fracturés, les perforations, la surobturation, etc. – sont la cause d'échec endodontique. Dans la plupart des cas, les erreurs de procédures ne compromettent pas directement le pronostic du traitement endodontique, à moins qu'une infection concomitante ne soit présente. En effet, l'erreur technique empêche ou rend impossible la désinfection canalaire. »[4]

Il faut garder à l'esprit que le but essentiel de la thérapeutique endodontique consiste en l'assainissement du système canalaire et sa mise en forme, tout en respectant sa forme originelle et sa limite apicale[5]. De ce fait, la fracture instrumentale est une complication qu'il est souhaitable de prévenir, mais il ne s'agit en aucun cas d'un facteur direct de l'échec endodontique[6].

Influence de l'infection canalaire sur le pronostic

Le problème réel imputable à l'existence de fragments intracanalaires est celui d'empêcher l'accès à l'ensemble du système canalaire (notamment au tiers apical), compromettant ainsi les procédures de désinfection et d'obturation canalaires.

Dans une étude récente[7] (2005), la présence d'un fragment instrumental ne semble pas affecter directement le pronostic du traitement endodontique, le facteur déterminant semble être le statut périapical préopératoire de la dent traitée[7].

Lorsque les conditions sont réunies pour l'achèvement d'un traitement endodontique correct, les risques d'échec sont minimes[6, 8].

De ce fait, le pronostic de nos thérapeutiques endodontiques dépendra :

- de la possibilité de déposer le fragment intracanalaire (ce qui nous ramène à une situation clinique habituelle);
- de l'état initial du canal (stérile ou infecté en cas de traitement initial, présence ou non de lésion parodontale apicale en cas de retraitement endodontique)[6];
- d'un autre côté, le pronostic dépendra du moment de la survenue de la fracture instrumentale (au début du traitement, en fin de traitement ou encore si le fragment est préexistant dans le cas d'un retraitement endodontique)[6].

En présence d'une fracture instrumentale, on peut estimer que[6] :

- Le pronostic est bon, dans la situation où on arrive à obtenir une vacuité canalaire. Le même pronostic pourrait être posé lors d'un traitement initial, dans un cas de pulpe inflammatoire (canal non infecté). Dans ce cas de figure, l'objectif de la thérapeutique est le maintien de la stérilité du système canalaire immédiate (champ opératoire et obturation canalaire étanche de la portion canalaire accessible) et médiate (obturation coronaire étanche).
- Le pronostic est jugé mauvais lors d'un retraitement avec un fragment préexistant ou encore en cas de fracture instrumentale en début de traitement sur un canal infecté. Dans ce dernier cas de figure, la portion canalaire bloquée par le fragment sera inaccessible aux manœuvres instrumentales et aux solutions d'irrigation, ce qui constitue un facteur d'échec.
- Le pronostic est plus favorable lorsque la fracture survient en fin de préparation canalaire, alors que la septicité canalaire est réduite à son maximum.

Attitudes thérapeutiques

L'extraction d'un corps étranger métallique intracanalaire ne peut être entreprise sans avoir au départ réalisé une juste appréciation du cas, par un examen clinique et radiographique minutieux.

Critères décisionnels

Plusieurs facteurs doivent être pris en considération pour choisir l'attitude thérapeutique à adopter[6] :

- la localisation du fragment dans le canal;
- la nature, le diamètre et la longueur du fragment;
- la quantité des irritants qui persistent dans le canal (selon que la fracture est survenue en début ou à la fin de la mise en forme et de la désinfection canalaire);
- la forme, le volume et l'orientation de la racine concernée (racine plate, rectiligne ou courbée, degré de la courbure);
- la destruction dentinaire inhérente à la suppression éventuelle du fragment;
- l'aspect stratégique de la dent (structure dentinaire résiduelle, projet prothétique ou non).

D'autres critères indépendants de la dent causale doivent aussi être pris en compte, tels que :

- le patient (son état de santé général, son consentement éclairé sur les éventuels risques inhérents, la difficulté de l'acte, sa disponibilité);
- le praticien (plateau technique, qualification, habileté).

FIG. 5

Dépose d'un fragment instrumental par la méthode *by-pass*

Fig. 5a Radiographie préopératoire qui montre un traitement canalaire défectueux avec une réaction apicale et un fragment d'instrument fracturé au niveau du tiers moyen de la racine de la 23. La dent est toujours sensible à la pression et à la palpation. L'indication de la reprise de traitement s'impose.

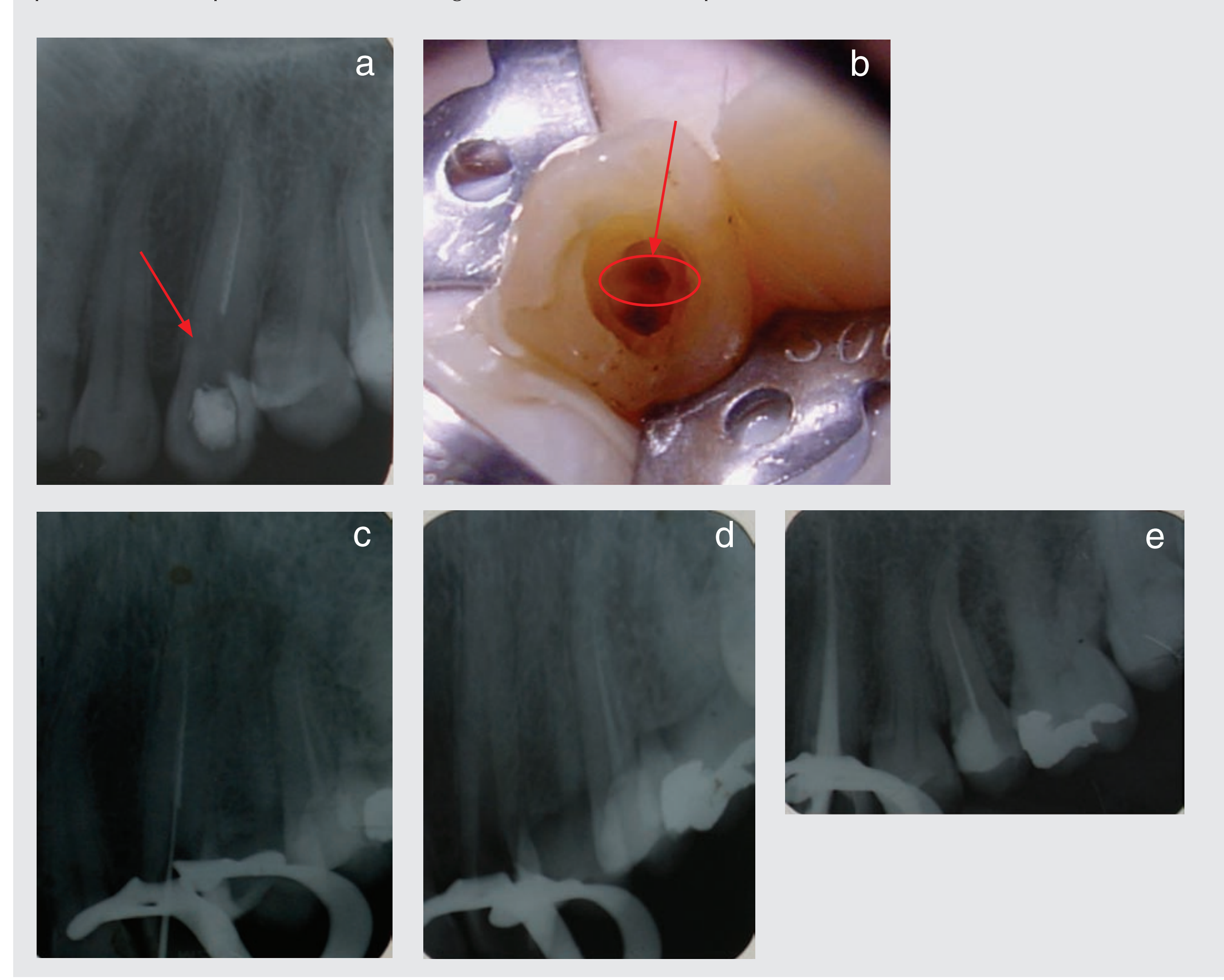
Fig. 5b Après la dépose de la restauration coronaire défectueuse, on met en évidence une fausse route au niveau cervical (flèche rouge sur la photo et la radiographie). La première étape consiste à rectifier la cavité d'accès.

Fig. 5c Radiographie où on objective le passage de la lime n° 15 à côté de l'instrument fracturé. La dépose de l'instrument fracturé fera appel à la technique de *by-pass*. L'utilisation de solvant permet de ramollir la pâte endodontique et de libérer le fragment fracturé.

Le rôle de la solution d'irrigation abondante est important : elle devrait pouvoir pénétrer la totalité du réseau canalaire grâce à son pouvoir mouillant, lubrifier afin de faciliter une meilleure progression des instruments dans le canal, mettre en flottaison le fragment instrumental, puis permettre son évacuation par l'orifice canalaire, ce qui a été le cas dans cet exemple clinique.

Fig. 5d Après dépose du fragment instrumental, la vacuité du canal est contrôlée par une radiographie.

Fig. 5e Après détermination de la longueur de travail, la préparation chimique complète la préparation instrumentale après perméabilisation du canal. Après résolution des signes cliniques, l'obturation canalaire est réalisée par de la gutta condensée à froid, suivie par une restauration coronaire étanche.



Peut-on toujours déposer?

En règle générale, l'extirpation de fragments endocanalaires fracturés dépend de deux facteurs importants :

- la possibilité d'agripper l'instrument concerné;
- la section du canal qui conditionne le passage à côté de l'instrument et la possibilité de mobiliser l'instrument[9].

Chen et coll. (2004) se sont intéressés aux facteurs associés à la possibilité de dépose des instruments fracturés en Ni-Ti.

Dans leur étude sur 72 dents, dans lesquels ils ont fracturé des instruments endodontiques en Ni-Ti rotatifs (Profile®) et manuels (Ni-Ti K files), avant d'essayer de les déposer, ils ont obtenu les résultats suivants[8] :

Possibilité de dépose en fonction des instruments :

- Profiles® : 41 % supprimés (conicité majorée, vissage)
- Ni-Ti K Files : 60 % supprimés

Possibilité de dépose en fonction des dents incriminées :

- Incisives : 100 % (canaux rectilignes)
- Prémolaires : 17 % (anatomie endodontique complexe : racines courtes, en baïonnette, moins de tissus dentinaires)
- Molaires : 54 %

Possibilité de dépose en fonction de la courbure radiculaire :

- Canal rectiligne : 100 %
- Courbure moyenne : 83 %
- Courbure sévère : 43 %

Possibilité de dépose en fonction de la localisation du fragment :

- Avant la courbure : 100 % FIG. 5
- Dans la courbure : 60 %
- Au-delà de la courbure : 31 % (acte hyperdestructeur) FIG. 6

Possibilité de dépose en fonction de la longueur du fragment :
plus le fragment est long, plus il est facile à retirer (facilité de préhension, portion instrumentale engagée dans la dentine ne dépassant pas 2 à 3 spires)[8, 10].

FIG. 6

Dépose d'instrument fracturé mutilante

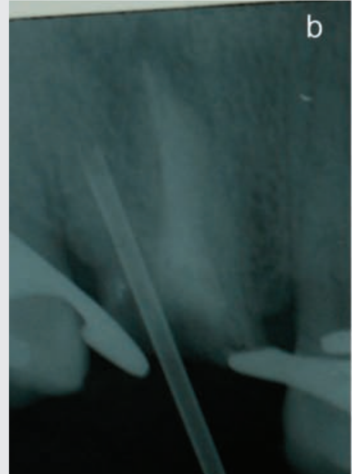
Fig. 6a Situation initiale. Instrument fracturé au niveau de la 16, dans le canal mésio-vestibulaire dans la courbure. Les deux autres canaux ont été obturés par le médecin traitant. Après avoir protégé les deux autres canaux par du ciment verre ionomère, notre première démarche était d'abord d'essayer de passer à côté de l'instrument pour le mobiliser. Seulement, ce dernier est bien gainé dans le canal.

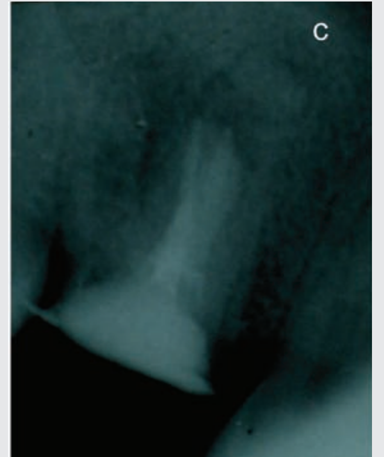
Fig. 6b La trousse de Masseran nous a permis de déposer le fragment canalaire. Radiographie trépan en place.

Fig. 6c Instrument déposé.

Fig. 6d Obturation canalaire du canal mésio-vestibulaire. Cependant, on note bien que la dépose de ce fragment a été mutilante.









De plus, la nature de l'alliage est à prendre en considération. Les limes en acier sont en règle générale plus faciles à éliminer que les instruments en Ni-Ti, qui ont tendance à se fracturer de plus en plus apicalement[10].

Une distinction doit être également faite entre les instruments d'obturation canalaire (lentulo, condensateur thermomécanique) et les instruments de préparation canalaire. Les premiers sont, en règle générale, entourés d'un film de ciment de scellement qui, une fois éliminé, va libérer le fragment, alors que les derniers sont généralement engainés dans le canal[12].

Faut-il déposer à tout prix?

Notre décision de déposer l'instrument ou non dépendra du rapport bénéfice/sécurité inhérent à notre acte.

La position du fragment dans le canal et l'anatomie radiculaire sont deux facteurs qui conditionnent les chances de retrait[2, 6].

Ainsi, en présence de canaux courbes, de racines grêles ou d'un fragment situé apicalement, les différentes techniques sont difficiles à mettre en œuvre et peuvent s'avérer très mutilantes; le risque de perforation devient accru, compromettant le pronostic.

Dans leur étude sur les molaires mandibulaires, Yolda et coll. (2004) ont rapporté que malgré une utilisation appropriée, le risque de perforation avec le kit Masseran est élevé; plus les canaux sont courbes et l'instrument apical, plus le risque est important[13].

Des résultats satisfaisants peuvent être obtenus en contournant le fragment canalaire par la technique *by-pass,* permettant ainsi la désinfection du canal, tout en le laissant *in situ* noyé dans la masse de la gutta-percha[14] FIG. 7 FIG. 8.

FIG. 7

Instrument laissé *in situ* et contourné par la technique *by-pass*

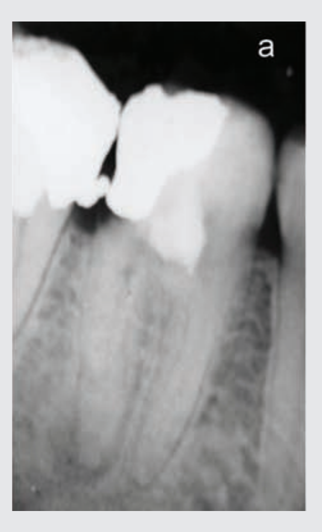










Fig. 7a | Situation initiale. 36 présentant une parodontite apicale chronique.

Fig. 7b | Détermination de la longueur de travail. Notons la fracture instrumentale au niveau apical du canal distal (lime K 10 en acier inoxydable).

Fig. 7c | Fracture instrumentale survenant en fin de préparation canalaire au niveau du canal mésio-vestibulaire (ProTaper manuel F2). Fragment contourné au niveau du canal distal.

Fig. 7d | Fragment contourné par *by-pass* dans le canal mésio-vestibulaire.

Fig. 7e | Canal désinfecté et obturé en noyant les deux fragments dans la masse de gutta (instrument en acier inoxydable au niveau apical du canal distal et instrument en Ni-Ti en apical du canal mésio-vestibulaire).

FIG. 8

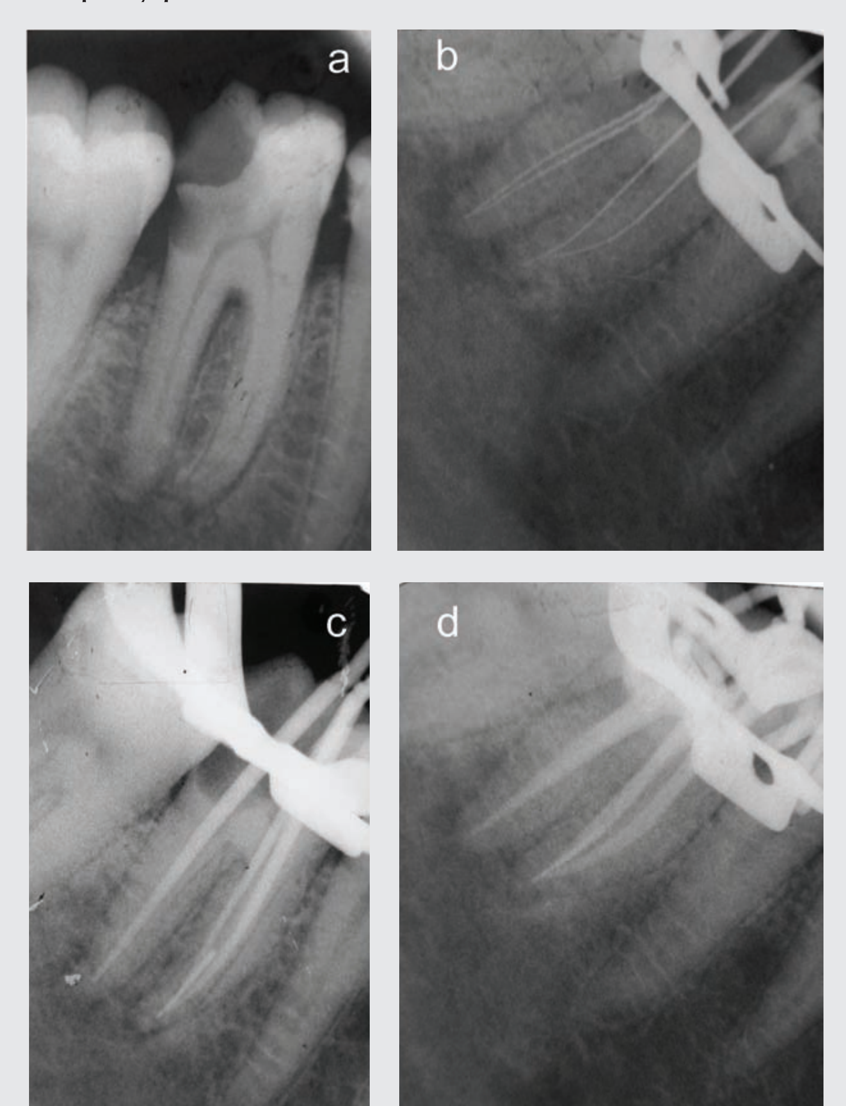
Instrument laissé *in situ* et contourné par la technique *by-pass*

Fig. 8a Situation initiale. 36 présentant une parodontite apicale chronique.

Fig. 8b Détermination de la longueur de travail.

Fig. 8c Mise en évidence de la fracture instrumentale, en fin de préparation canalaire (ProTaper F2).

Fig. 8d Fragment contourné par *by-pass*. Canal désinfecté et obturé en noyant le fragment dans la masse de gutta. Les deux canaux mésiaux se rejoignent, l'obturation du canal mésio-lingual assure l'étanchéité apicale.



Conclusion

La fracture instrumentale (Ni-Ti ou acier) est généralement la conséquence d'une utilisation inappropriée. La prévention reste le meilleur remède en respectant les recommandations des fabricants ou celles dispensées dans la littérature, en faisant le meilleur choix instrumental en rapport à la situation clinique et en surveillant les signes de déformation et de fatigue.

Si une fracture venait à survenir, le praticien est tenu par le code de déontologie d'informer le patient de l'incident, ainsi que des risques qui en découlent.

L'instauration de séances de contrôle périodiques (examen clinique et radiographique à 3, 6, 9 et 12 mois) permet la réévaluation du pronostic à courte et à moyenne échéance. Cela permet d'anticiper les complications, de rassurer le patient et de maintenir sa confiance.

Comme toute thérapeutique médicale, le but du traitement endodontique est de traiter une pathologie ou de prévenir son apparition.

Le taux de succès en endodontie reste tributaire d'une bonne désinfection canalaire, même en présence de fragments intracanalaires.

Lorsque ces obstacles peuvent être contournés et la triade de Schilder, respectée (désinfection, mise en forme canalaire et obturation étanche), ils ont peu d'effet sur l'issue de la thérapeutique.

COORDONNÉES DES AUTEURS

Dre Nisrine EL ARROUF
Adresse : avenue Eucalyptus, résidence Nassim, app. B12, Hay Riad, RABAT, MAROC
Tél. : 00 212 6 61 53 59 00
Courriel : elnisrine@hotmail.com

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. CRUMP M. C., NATKIN E. Relationship of broken root canal instruments to endodontic case prognosis: a clinical investigation. *J. Am Dent Assoc* 1970; 80 : 1341-7.

2. GARY S. P., CHEUNG. Instrument fracture: mechanisms, removal of fragments, and clinical outcomes. *Endodontic Topics* 2009; 16 : 1-26.

3. BRONNEC F. Évaluation préopératoire de la difficulté en endodontie. *L'information dentaire* 2009; n° 5 : 221-226.

4. SIQUEIRA J. F. Aetiology of root canal treatment failure: Why well treated teeth can fail? *International Endodontic Journal* 2001; 34 : 1-10.

5. PETER O. A. Current challenges and concepts in the preparation of root canal systems: a review. *I Endod* 2004; 30 : 559-67.

6. SIMON S., MACHTOU P., TOMSON P., ADAMS N., LUMLEY P. Influence of fractured instruments on the success rate of endodontic treatment. *Dental Update* 2008; 35 : 172-179.

7. SPILI P., PARASHOS P., MESSER H. H. The impact of instrument fracture on outcome of endodontic treatment. *J Endod* 2005; 31 : 845-850.

8. SHEN Y., PENG B., CHEUNG G. S. Factors associated with the removal of fractured NiTi instruments from rootcanal systems. *Oral Surg Oral Med Oral Pathol Oral Radiol Endod* 2004; 98 : 605-610.

9. SUTER B., LUSSI A., SEQUEIRA P. Probability of removing fractured instruments from root canals. *Int Endod J* 2005; 38 : 112-123.

10. RUDDLE C. J. Non surgical retreatment. In *Pathways of the pulp,* 2002, Ed. St-Louis, Mosby, p. 888-910.

11. CLAISSE A., BOGAERTS P., COCHET J. Y., GUIGAND M., ORIEZ D., POMMEL L., SIMON S. Le retraitement endodontique. *Dossiers de l'ADF.* 2006 : 40-42.

12. SIMON S., MACHTOU P. Gestion des instruments fracturés. In *Endodontie : retraitements.* Collection Mémento, Paris, Éd. CdP, 2009; 2 : 60-68.

13. YOLDA O., OZTUME H., TINAZ C., APARSLAN N. Perforation risk associated with use of Masseran endodontic kit drills in mandibular molars. *Oral Surg Oral Med Oral Pathol Oral Radiol Endod* 2004; 97 (4) : 513-7.

14. SAUNDERS J. L., ELEAZER P. D., ZHANG P., MICHALEK S. Effect of a separated instrument on bacterial penetration of obturad root canals. *J Endod* 2004; 30 : 177-9.

La nouvelle brosse Sonicare FlexCare+

Un nouvel outil de motivation pour le brossage des dents

Donnez à vos patients la motivation voulue pour améliorer la santé de leurs gencives avec FlexCare+, l'argument le plus avancé en faveur de la brosse Sonicare. FlexCare+ offre à vos patients une sensation de propreté et de vigueur à chaque brossage, et ainsi la motivation voulue pour obtenir des résultats exceptionnels.

- Améliore la santé des gencives en 2 semaines seulement[1]
- Les patients brossent pendant 3 minutes complètes avec la brosse FlexCare+ en mode Gum Care[2]
- Aide à prévenir la récession gingivale et réduit les sites de saignement, jusqu'à 71%, en 4 semaines[1,3]
- Nouveau mode Soin des gencives avec deux minutes de nettoyage général suivies d'une minute de nettoyage doux permettant d'insister sur les zones qui en ont le plus besoin le long de la ligne gingivale



Deux tailles de tête de brossage pour un nettoyage complet et précis

Pour essayer FlexCare+, veuillez communiquer avec votre représentant local ou composer le 1-800-676-SONIC (7664)
www.sonicare.ca





*Sense and simplicity

(1) Holt J, Sturm D. Master A, Jenkins W, Schmitt P, Hefti A. A randomized, parallel-design study to compare the effects of the Sonicare FlexCare and the Oral-B P40 manual toothbrush on plaque and gingivitis. Comp Cont Dent Educ. 2007:28. (2) Milleman J, Putt M, Jenkins W, Jinling W, Strate J. data on file, 2009. (3) Heasman PA, McCracken GI, De Jager M. Changes in localized gingival recession with manual and powered toothbrushes. J Dent Res. 2009:88 (special issue A):3505.

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION 2010

L'Ordre des dentistes du Québec est heureux d'annoncer le résultat des récentes élections à des postes d'administrateur au conseil d'administration. Les dentistes dont les noms figurent ci-dessous ont été élus pour une période de quatre ans, qui a pris effet le 26 novembre dernier.

Le dépouillement du scrutin a eu lieu le 2 novembre 2010 au siège social de l'Ordre des dentistes du Québec en présence des docteurs Marius Crête, Daniel Montminy et Jean-Guy Vallée, scrutateurs.

RÉGIONS ÉLECTORALES	ÉLUS
QUÉBEC (3)	Dr Guy Maranda Dr Denis Robert
MONTRÉAL (7)	Dre Josée Bellefleur Dr Barry Dolman Dr Sylvain Gagnon Dre Monique Michaud Dr Melvin Schwartz Dr Pierre Tessier
CHAUDIÈRE-APPALACHES (4)	Dr Bruno Ferland
LAVAL (8)	Dre Cyndie Dubé-Baril

Le conseil d'administration de l'Ordre des dentistes du Québec est constitué de 25 administrateurs, dont le président, 20 membres élus et quatre administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec. Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le conseil d'administration a pour mandat de veiller à l'application des dispositions du Code des professions et des règlements. Il exerce tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, sauf ceux qui sont du ressort des membres de l'Ordre réunis en assemblée générale.

PRIX DE L'ACADÉMIE DENTAIRE DU QUÉBEC 2010

L'Académie dentaire a remis un prix à monsieur Martin Pellicelli de l'Université de Montréal pour l'affiche de ses travaux intitulée *Étude de la perte d'expression du facteur de transcription Pitx1 dans l'ostéoarthrite par une accumulation nucléaire de PHB1*.

Ce prix est attribué à un chercheur qui présente une affiche au concours annuel du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse (RSBO), qui a eu lieu lors de la journée scientifique annuelle du RSBO en juin dernier.



Dans l'ordre habituel : M. René St-Arnaud, directeur du Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse et M. Martin Pellicelli.

REVUE DE QUESTION :

PÉNURIE DE DENTISTES DANS CERTAINES RÉGIONS

Dans son mot publié dans le numéro d'août-septembre 2010 de ce journal, la présidente de l'Ordre, la Dre Diane Legault, faisait état de la pénurie annoncée de dentistes dans certaines régions du Québec. Elle mentionnait également que le Dr Jean-Paul Lussier avait entrepris une analyse des effectifs en région à l'aide de données récentes tirées du tableau des membres de l'Ordre. Cette analyse est maintenant disponible dans la section du site Web de l'Ordre réservée aux membres.



FONDATION DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC

BOURSES ET SUBVENTIONS 2011

Les chercheurs et les étudiants sont invités à soumettre une demande pour obtenir une subvention de recherche ou une bourse d'études pour l'année 2011. Pour en savoir plus, consultez la section Fondation du site Web de l'Ordre. Date limite : **15 janvier 2011.**





MOIS DE LA SANTÉ BUCCODENTAIRE 2011

La campagne du Mois de la santé buccodentaire 2011, organisée par l'Ordre en avril prochain, portera sur la santé buccodentaire des personnes âgées.

CONGÉ DES FÊTES

Veuillez prendre note qu'en raison du congé des Fêtes, les bureaux de l'Ordre seront fermés du 24 décembre au 3 janvier inclusivement.

NOS MEILLEURS SOUHAITS



Minute, que je me rappelle... bientôt 40 ans

Dans cet article, nous allons nous plonger dans l'histoire des Journées dentaires du Québec, depuis leurs débuts en 1971, et mettre en valeur les personnes qui ont participé activement à la conception et au développement d'un événement qui ne réunissait au départ qu'un petit nombre de dentistes et leurs équipes. La clairvoyance de ces pionniers a contribué à faire aujourd'hui de ce congrès dentaire un des plus importants en Amérique du Nord.

40e

JOYEUX ANNIVERSAIRE AUX JOURNÉES DENTAIRES DU QUÉBEC!

1970

Premier congrès annuel de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec

En avril 1970, l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ) tente un essai avec un premier congrès annuel qui se tiendra à l'Université de Montréal les 21 et 22 mai 1970. Le Dr Berl L. Mendel est nommé directeur du congrès.

Les conférenciers vedettes sont les Drs Bejan Iranpour, chirurgien buccal de Rochester, à New York, et Walter Cohen, parodontiste de Philadelphie, en Pennsylvanie. Plusieurs conférenciers locaux sont également du programme, soit les Drs Ernest Reynolds Ambrose, Guy Boyer, Denis Forest, Ramesh Kuba, Guy Maranda, Guy Beauséjour, Léonardo M. Abelardo, Jacques Valiquette, Jean Guimond et Claude Chicoine. Le congrès comprend aussi une exposition modeste ainsi qu'un programme pour les assistantes parrainé par l'Association des assistantes dentaires de Montréal, le tout ponctué par une soirée calypso présentée au pavillon de Trinidad et Tobago, évoquant les beaux jours de l'Expo 67. Ce premier congrès a-t-il été un succès? Difficile à dire, mais je me rappelle que les salles de conférence Z110 et Z205 étaient bondées.



Dr Ernest Ambrose, Université McGill



Dr Bejan Iranpour, chirurgien buccal de Rochester, New York



Dr Jacques Valiquette, professeur en prothèse maxillo-faciale à l'Université de Montréal et à l'Hôpital Notre-Dame



Dr Walter Cohen, parodontiste, Philadelphie, Pennsylvanie



Dr Claude Chicoine, dentiste exerçant en pratique privée et clinicien à l'Université de Montréal



Dr Ronald G. Jones, professeur et directeur du département de prosthodontie à l'Université McGill



Dr Louis-Philippe Lemay, professeur en prothèse partielle fixe à l'Université de Montréal

1971

Premier congrès des Journées dentaires du Québec

On se retrouve donc à l'automne de 1970. Présidée par le Dr Hubert R. LaBelle, l'ACDQ, forte de son premier congrès annuel bilingue, constate que son congrès demeure dans l'ombre d'un événement de plus grande envergure qui se tient à Montréal à cette époque : le « Fall Clinic », dirigé par une équipe du Montréal Dental Club. Le Fall Clinic occupe, par son importance, une place de choix parmi les congrès canadiens. Le programme scientifique du Fall Clinic est de bon niveau, mais comme les conférenciers sont pour la plupart anglophones, ce congrès présente peu ou pas de conférences en français. Ce congrès a ses assises au majestueux hôtel Le Reine Elizabeth. Ce sont les belles années du Fall Clinic avec ses conférences, son exposition et les suites où se déroulent des tournois épiques qui durent souvent jusqu'au petit matin.

L'ACDQ comprend bien que le défi est de taille. Elle se donne alors pour mission de combler les besoins d'enseignement dentaire de pointe des dentistes francophones en créant un pendant au Fall Clinic, qui sera considéré au début comme le Spring Clinic.

L'idée est lancée : le congrès de l'ACDQ doit se donner une nouvelle image moins régionale et plus provinciale. Le Dr J. Victor Legault sera l'heureux parrain du nouveau-né qui portera le nom de **Journées dentaires du Québec.**

L'ACDQ, à son assemblée générale annuelle du 24 octobre 1970, adopte la résolution suivante sur proposition du Dr C. Siguère, secondé par le Dr Dalpé : « Pour information, le nom officiel du congrès est « Les journées dentaires du Québec ». Elles auront lieu à l'hôtel Bonaventure les 5, 6 et 7 mai 1971. » Le congrès porte maintenant un nom officiel.

Un comité d'organisation est formé. Les responsables de ce premier congrès sont les personnes suivantes :



Dr Lionel Schiller, président désigné, Ontario Dental Association, et Dr Ivan Hrabrowski, président, Ontario Dental Association



Dr Berl Mendel, conseiller privilégié, Québec Spring Clinic, Dr William Spence, président, Association dentaire canadienne, et Dr Jacques Dufour, dentiste-conseil, Régie de l'assurance maladie du Québec



Dr Hubert R. LaBelle, président, Association des chirurgiens dentistes du Québec, et Dr W Spence, président, Association dentaire canadienne

- Dr Claude Chicoine, directeur général
- Dr Gilles Baril, programme scientifique
- Dr Robert Gauthier, programme des assistantes et tables cliniques
- Dr Denis Laflamme, exposition technique
- Dr Jacques Casaubon, organisation
- Dr Pierre-Jean Trudeau, programme du congrès
- Dr J. Victor Legault, publicité
- Dr Irwin Margolese, programme social
- M. Normand Boivin, technicien dentaire
- Dr Thomas-E. Draper, équipement

Trois aviseurs sont nommés, soit les Drs Hubert R. LaBelle, Bert L. Mendel et Jean Nadeau.


D^r et Mme Berl Mendel, D^r et Mme Ernest Reynolds Ambrose, D^r et Mme Wilfrid James Johnston et D^r et Mme « Bud » Staples

40e

Le *Journal dentaire du Québec,* dans son édition de novembre 1970, fait l'annonce du premier congrès des Journées dentaires du Québec/Québec Spring Clinic, qui se tiendra à l'hôtel Bonaventure de Montréal les 6 et 7 mai 1971. On annonce les conférenciers vedettes : les Drs Claude Durand, M. Perel, Harvey Weyner et Roland Nadeau ainsi que Me C. Quidoz participeront à un panel présidé par Marcel Hébert sur les indications et contre-indications des couronnes et ponts. Les Drs Ronald G. Jones et Louis-Philippe Lemay traiteront des adaptations des couronnes, utilisation des couronnes, transfert et essayage du pont. Le Dr Jacques Valiquette présentera l'examen et l'évaluation des structures buccales en fonction de la prothèse complète. On met également sur pied des tables cliniques, un programme féminin et social ainsi qu'une exposition commerciale de produits dentaires.

L'exposition commerciale est relativement importante pour ce premier congrès. Pas moins de 57 compagnies et laboratoires dentaires y participent. Parmi les exposants de ce premier congrès, voici ceux qui sont demeurés fidèles aux Journées dentaires du Québec jusqu'à ce jour :

- *Lactona Products Div.*
- *John O. Butler*
- *Qualitas*
- *Dépôt Dentaire (Canada)*
- *Siemens Canada*
- *The Dental Company of Canada*
- *Paterson & Paterson*
- *Williams-Justi*
- *Lewis Dental*
- *Hoffman-LaRoche*
- *Kerr Dental Company*
- *Compagnie Dentaire America*
- *Ash Temple*
- *Johnson & Johnson*
- *Lafond & Marston*
- *Dentsply International*
- *Astra Chemicals*
- *Pfizer Company*
- *Caffac International*
- *E. R. Squibb & Sons*
- *Rocky Mountain Dental Products*
- *Novocol Chemical Mfg. Co. of Can.*
- *Poulenc*
- *Mo-Dent*
- *Philips Electronics Industries*
- *Block Drug Company*
- *Shaw Laboratory*
- *Prodenta*
- *W. B. Saunders Co. Canada*
- *S. S. White*
- *Somabec*
- *Oral-B*
- *Mardan Business Systems*
- *Service Medi-Dent*
- *Charles E. Frosst & Company*
- *Studio Dentaire L.M.S.*
- *Inter-Unitek Canada*
- *Minnesota Mining & Manufacturing Can.*
- *Ansonics International Canada*
- *La Cie Canada Dental Co.*


M.et Mme J. Vandersluis, D^r et Mme Marcel Paul Tenenbaum, D^r et Mme Irwin Margolese, D^r et Mme Sidney Silver et D^r et Mme Frank Compton

Les frais d'inscription sont de 45 $ pour les dentistes membres de l'ACDQ, de 60 $ pour les non-membres et de 20 $ pour les techniciens et les assistantes dentaires. Les frais pour le dîner dansant du 6 mai 1971 sont de 20 $ par couple.

Le Dr Marcel Hébert, rédacteur en chef du *Journal dentaire du Québec,* écrit dans l'édition de mai 1971 : « Le rapport provisoire sur les Journées dentaires du Québec nous donne le chiffre absolument incroyable de 2 931 visiteurs chez les exposants. Les exposants furent abasourdis par l'avalanche de clients qui se déversaient continuellement sur eux. » Il est vrai qu'on avait peine à circuler dans les allées étroites à sens unique de la salle d'exposition.

Ce premier congrès doit se qualifier de grand succès, selon le rapport provisoire des Journées dentaires du Québec/Québec Spring Clinic dressé par le Dr Denis Laflamme, alors directeur de l'exposition technique, puisque l'assistance totale s'élèvera à 970 personnes :

- Dentistes : 448
- Assistantes : 48
- Techniciens : 12
- Étudiants : 83
- Représentants : 210
- Invités : 27
- Épouses : 85

Fort de ce premier succès, le conseil d'administration de l'ACDQ, sur une proposition du Dr Dupond, secondé par le Dr Prud'homme, propose le 29 juin 1971 que le Dr Claude Chicoine demeure le responsable des Journées dentaires du Québec. En novembre 1971,


Dr et Mme Lionel Schiller, Dr et Mme Hubert R. LaBelle, Dr et Mme William Spence, Dr et Mme Gilles Baril et Dr et Mme Yvan Hrabrowski

une première annonce paraît dans le *Journal dentaire du Québec* :

LES JOURNÉES DENTAIRES DU QUÉBEC
HÔTEL BONAVENTURE, MONTRÉAL 4-7 JUIN 1972
LE CONGRÈS NATIONAL DU CANADA AU QUÉBEC
Informations : Dr Claude Chicoine

Ces pionniers, à qui nous rendons hommage aujourd'hui, ont été ceux-là mêmes qui ont insufflé l'esprit d'équipe nécessaire au succès de toute grande organisation. Ils ont bâti la structure sur laquelle les Journées dentaires du Québec s'élèveront au cours des années.

Ce congrès était réalisé avec la coopération du Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec. La suite dans les prochains numéros…

Denis Forest, DDS, MSD

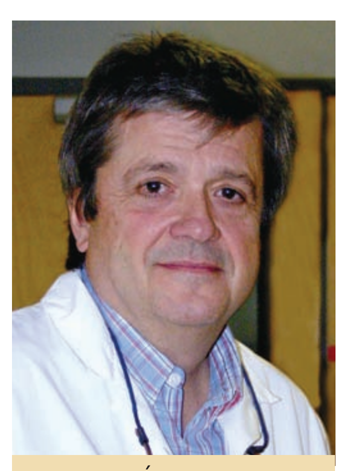
SUIVEZ LE CONGRÈS 2011 SUR facebook

Programme de formation dentaire continue 2010-2011

Dans le cadre du programme de formation dentaire continue 2010-2011 de l'Ordre, les conférenciers sont la Dre Sophie Labelle, dont la conférence s'intitule *Les urgences médicales en cabinet dentaire,* ainsi que les Drs Yves Ayotte, Nathalie Morin et André Phaneuf, qui présentent *L'inspection professionnelle et la tenue des dossiers*. Pour lire leur curriculum vitæ ainsi qu'un résumé de leur présentation, visitez la rubrique Formation continue de la section du site Web de l'Ordre réservée aux membres, à www.odq.qc.ca.




Dre SOPHIE LABELLE



Dr ANDRÉ PHANEUF



Dr YVES AYOTTE



Dre NATHALIE MORIN

CALENDRIER DES CONFÉRENCES

SOCIÉTÉ DENTAIRE	TITRE ET CONFÉRENCIER	DATE	ENDROIT	RESPONSABLE
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	**ODQ – Les urgences médicales en cabinet dentaire** Dre Sophie Labelle	18 février	Hôtel Le Noranda Rouyn-Noranda	Dr Jean-Sébastien Charrette 819 797-9255
HAUT–SAINT-LAURENT	**ODQ – Les urgences médicales en cabinet dentaire** Dre Sophie Labelle	6 mai	Hôtel Plaza Valleyfield Valleyfield	Dr Yvan Théorêt 450 377-9800
LANAUDIÈRE	**Incorporation et stratégies financières pour les dentistes** Alain Doucet et France Leclerc	4 février	Château Joliette Joliette	www. sdlanaudière.com
	La restauration partielle implanto-portée au quotidien Dr Pierre Boudrias	11 février		
	ODQ – Les urgences médicales en cabinet dentaire Dre Sophie Labelle	25 mars		
	ODQ – L'inspection professionnelle et la tenue de dossiers dentaires Drs Nathalie Morin ou Yves Ayotte et André Phaneuf	29 avril		
LAURENTIDES	**ACDQ – Le guide des tarifs** Dr Benoît Desrosiers	18 février	Hôtel Mont-Gabriel Sainte-Adèle	Dre Isabelle Fortin 450 227-4744
	Parodontie : greffes gingivales et orthodontie ancrage squelettique Dr Karim Jarjoura	18 mars		

SOCIÉTÉ DENTAIRE	TITRE ET CONFÉRENCIER	DATE	ENDROIT	RESPONSABLE
LAVAL	**Questions fréquemment posées en prosthodontie** Dr François Gagnon	17 février	Palace de Laval Laval	Mme Claudine Darveau 514 434-0735
	ACDQ – Le guide des tarifs Dr Benoît Desrosiers	25 mars		
	Chirurgie buccale, lésions cancéreuses, infections et pathologie Dr Jacques Goulet	15 avril		
	Programme d'exercices préventifs en santé dentaire Étienne Marchand	5 mai		
MAURICIE	**ODQ – Les urgences médicales en cabinet dentaire** Dre Sophie Labelle	11 février	Hôtel des Gouverneurs Trois-Rivières	Dr Jacques Auger 819 379-7901
	ACDQ – Le guide des tarifs Dr Benoît Desrosiers	18 mars		
	Micro endodontie chirurgicale et non chirurgicale Dr Bassel Kano	15 avril		
MONTRÉAL	**ODQ – Les urgences médicales en cabinet dentaire** Dre Sophie Labelle	8 avril	Le Nouvel Hôtel Montréal	Mme Francine Desgagné 514 328-1551
	Revue de produits et d'instrumentation en hygiène dentaire Dre Rania Azzi	19 avril		
MONTREAL DENTAL CLUB	**CPR – Re-Certification** Mitch Zeitlin	7 février 23 février	YM – YWHA Montréal	Mme Lorraine Foster 514 300-0575
	CPR – Certification (Part 1) Mitch Zeitlin	21 mars		
	CPR – Certification (Part 2) Mitch Zeitlin	22 mars		
MOUNT-ROYAL DENTAL SOCIETY	**Orthodontics** Dr Mitch Miller	5 avril	Hôpital général juif amphithéâtre Block Montréal	Dre Myriam Feldman 514 935-1953
FDSGM MONTREAL DENTAL CLUB MOUNT-ROYAL DENTAL SOCIETY	**ODQ – L'inspection professionnelle et la tenue de dossiers dentaires** Drs Nathalie Morin ou Yves Ayotte et André Phaneuf	11 février	Hôpital général juif amphithéâtre Block Montréal	Mme Lorraine Foster 514 300-0575
	ACDQ – For a better communication with your patients Dr Sam Sgro	11 mars		Dre Myriam Feldman 514 935-1953
NORD-SUD	**ODQ – Les urgences médicales en cabinet dentaire** Dre Sophie Labelle	29 avril	Hôtel Rimouski Rimouski	Dr Denis Roy 418 721-2574, poste 230
OUTAOUAIS	**Revue de la pharmacologie dentaire clinique** Martin Beaucage	17 février	Château Cartier Gatineau	Dr Mario Dumas 819 775-9090
	Orthodontie linguale Dr André Guay	10 mars		
	ODQ – Les urgences médicales en cabinet dentaire Dre Sophie Labelle	1er avril		
QUÉBEC	**ACDQ – Le guide des tarifs** Dr Benoît Desrosiers	11 février	Hôtel Plaza Québec	Mme Anna Bilodeau 418 656-6060
	ODQ – L'inspection professionnelle et la tenue de dossiers dentaires Drs Nathalie Morin ou Yves Ayotte et André Phaneuf	8 avril		
	Panel de discussion : les approches actuelles des désordres cranio-mandibulaires et occlusion Drs Alain Landry, Alain Aubé et Jean-Patrick Arcache	14-15 avril		

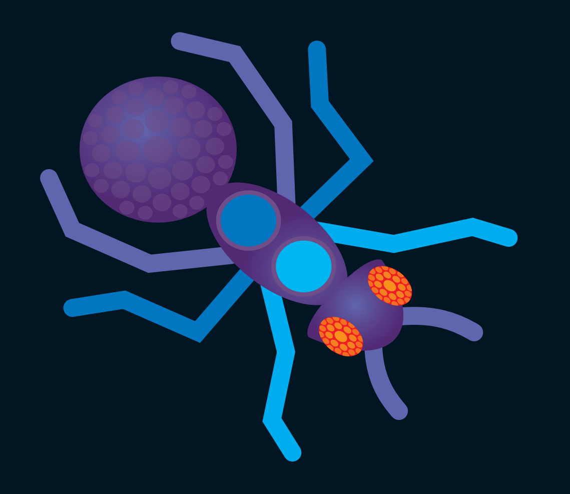
SOCIÉTÉ DENTAIRE	TITRE ET CONFÉRENCIER	DATE	ENDROIT	RESPONSABLE
SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN	**ODQ – L'inspection professionnelle et la tenue de dossiers dentaires** Drs Nathalie Morin ou Yves Ayotte et André Phaneuf	25 février	Hôtel Le Montagnais Chicoutimi	Dre Julie Gauthier 418 668-3484
	Mise à jour en endodontie Dr Robert Leclerc	18 mars		
	Prosthodontie complète et partielle amovible et sur implants Dr François Gagnon	15 avril	Hôtel Universel Alma	
VALLÉE-DU-RICHELIEU	**Développement des techniques de gérontologie** Dr Christian Caron	4 février	Hostellerie Rive-Gauche Beloeil	Dr Marc Robert 450 463-2450
	ODQ – L'inspection professionnelle et la tenue de dossiers dentaires Drs Nathalie Morin ou Yves Ayotte et André Phaneuf	11 mars		
	AM – Apnée du sommeil Dr Richard Gauthier	15 avril		
	PM – Faire du dentiste un meilleur clinicien en pathologie nasosinusale Dr Louis Péloquin (ORL)			
YAMASKA	**Souper des présidents (ODQ – ACDQ)**	17 février	La Petite Marmite Granby	Dr Mathieu Bouffard 450 375-0903
	ODQ – L'inspection professionnelle et la tenue de dossiers dentaires Drs Nathalie Morin ou Yves Ayotte et André Phaneuf	18 mars	Hôtel Le Castel Granby	





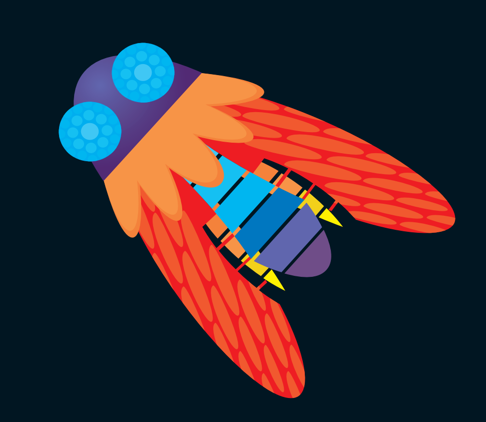
La cigale et la fourmi

selon Dent de la Fontaine



La cigale ayant fait preuve d'imprudence
N'avait pas souvent révisé ses assurances
Elle se trouva fort dépourvue
Quand le sinistre fut advenu
Sa situation financière fut compromise
Car elle n'avait point les couvertures requises

La fourmi ayant fait preuve de vigilance
Avait révisé assidûment ses assurances
Fort bien conseillée, elle s'est prémunie contre le pire
Malgré son incapacité, elle peut jouir d'un bel avenir
Ses ressources financières sont protégées
Grâce à ses couvertures en cas d'invalidité



N'attendez pas de subir un sinistre pour réagir ! Prenez contact avec votre conseiller maintenant.





Cabinet de services financiers

Une filiale de l'Association des **chirurgiens dentistes** du Québec

www.sogedent.qc.ca
assurances@sogedent.qc.ca

Téléphone : 514 282-1425
Sans frais : 1 800 361-3794

Rappel des exigences réglementaires en matière de disposition des résidus d'amalgame et des déchets dangereux dans les cabinets dentaires



Les cabinets dentaires sont tenus de se conformer aux exigences réglementaires en vigueur en ce qui a trait à la disposition des résidus d'amalgame et des déchets dangereux. Voici un rappel de ces exigences.

Un des mandats de la Direction de l'environnement et du développement durable de la Ville de Montréal consiste à s'assurer de la conformité des séparateurs d'amalgame, en vérifiant notamment que chaque équipement soit certifié ISO 11143.

Il nous apparaît **important** de signaler qu'il est possible que des dentistes utilisent des séparateurs d'amalgame qui ne sont pas conformes à la réglementation, puisque certains fournisseurs d'équipements ne peuvent toujours pas, à ce jour, produire une preuve de certification. La Ville de Montréal considère donc leurs équipements comme étant non conformes.

La Ville tient à rappeler que **l'exploitant d'un cabinet dentaire est la seule personne responsable d'appliquer la réglementation en vigueur sur l'île de Montréal et non le fournisseur,** comme le stipule l'article 20.2 du Règlement 87 (2001-10 CMM) de la Communauté métropolitaine de Montréal relatif aux rejets dans les ouvrages d'assainissement et les cours d'eau :

> « **L'exploitant d'un cabinet dentaire** doit s'assurer que toutes les eaux susceptibles d'entrer en contact avec des résidus d'amalgame sont, avant d'être rejetées dans un réseau d'égout, traitées par un séparateur d'amalgame d'une efficacité d'au moins 95 % en poids d'amalgame et **certifié ISO 11143.** »

Pour en savoir plus, communiquez avec la division du Contrôle des rejets industriels de la Ville de Montréal au 514 280-4330.

Exigences réglementaires d'Environnement Canada : un rappel

Les nouvelles exigences d'Environnement Canada relatives à la disposition des résidus d'amalgame dentaire prévoient que les dentistes aient mis en œuvre plusieurs pratiques de gestion exemplaires, notamment :

- installer des séparateurs d'amalgame homologués ISO 11143;
- recourir à un transporteur de déchets dangereux accrédité pour le recyclage ou l'élimination des résidus d'amalgame;
- éviter de jeter les résidus d'amalgame aux ordures, dans l'évier, dans les contenants pour objets pointus ou tranchants, ou avec les déchets biomédicaux.

Pour en savoir plus sur ces exigences, consultez la nouvelle du 2 juin 2010 sous l'onglet Avis, mise en garde et rappel de la section du site de l'Ordre réservée aux membres.

Qu'en est-il de la gestion des déchets dangereux?

Vous vous demandez ce que vous devez faire de certains produits dangereux que vous récupérez, tels que les feuilles de plomb des films radiologiques? Sachez que vous devez vous informer auprès de votre municipalité pour savoir comment en disposer.

Si votre cabinet se trouve sur l'île de Montréal, consultez la liste des écocentres de la Ville de Montréal à l'adresse ville.montreal.qc.ca/environnement, sous l'onglet Installations et infrastructures.

Si votre cabinet est situé ailleurs au Québec, consultez le site de Recyc-Québec à l'adresse www.recyc-quebec.gouv.qc.ca pour connaître les organismes qui s'occupent du recyclage de résidus dangereux dans votre municipalité.


www.fotografiafelici.com

Rencontre avec le pape

La Dre Élizabeth Bergeron, une dentiste de Boucherville, s'intéresse depuis 2006 aux icônes, ces peintures religieuses sur panneau de bois.

En 2008, la Dre Bergeron a réalisé une icône de Saint Joseph qu'elle a décidé d'offrir à l'Oratoire. Elle a également réalisé une icône représentant le frère André qui est exposée à la chapelle de l'Oratoire Saint-Joseph à Montréal. Peu de temps après, l'Oratoire lui demandait une seconde icône du frère André afin de la remettre au Vatican à l'occasion de la canonisation de ce religieux.

Mais l'histoire ne s'est pas arrêtée là. Quelques jours avant l'événement, l'Oratoire lui a proposé de remettre elle-même l'icône au pape. Elle a alors eu l'occasion d'adresser quelques mots à ce dernier, après la canonisation du frère André.

NOUVEAUX PERMIS

DÉLIVRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE
DU 1er JUILLET AU 31 OCTOBRE 2010

Dr Jonathan Albilia
Dr Ghassan Al Dika
Dr Osama Ghurmullah Alghamdi
Dre Patricia Mara Bandeira de Oliveira
Dr André Luiz Barbagallo
Dr Antoine Chammas
Dre Maria Laura Cuentas Larroca
Dr Amir Arsalan Dadkhah
Dre Alma Deylami Azodi
Dr Georges Jammal
Dr Ihab Sherif Kodsi
Dre Stéphanie Le Dao
Dre San Ha Lim
Dre Stéphanie Ha Mai
Dre Sayeh Naem
Dre Tram-Anh Nguyen
Dre Thyda Ou
Dr Paul Sweet
Dre Joséphine Bach-Ngoc Tran
Dre Charlotte Truong
Dre Daniela Vladimirova

CERTIFICATS DE SPÉCIALISTE

DÉLIVRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE
DU 1er JUILLET AU 31 OCTOBRE 2010

Dr Jonathan Albilia
Chirurgie buccale et maxillo-faciale

Dr David Michael Benguira
Orthodontie

Dre Carol J. Chahine
Chirurgie buccale et maxillo-faciale

Dre Geneviève Chiasson
Chirurgie buccale et maxillo-faciale

Dre Audrey Drapeau
Orthodontie

Dre Karin Emde
Parodontie

Dr Matthew B. Kerner
Endodontie

Dre Annie-Claude Lussier-Morin
Dentisterie pédiatrique

Dre Andrée Montpetit
Orthodontie

AVIS DE DÉCÈS

Dr Charles Bissonnet
Dr André Grenon
Dr Henri Brouillet
Dr Roland Joseph Nadeau
Dr Paul E. Robert
Dr Jean-Marc Brodeur

HIVER 2011

FORMATIONCONTINUE

Faculté de médecine dentaire

Date	Vendredi 18 février 2011, 8 h 30 à 17 h
Lieu	Pavillon Alphonse-Desjardins, Université Laval
Événement	**Journée scientifique** 8 h 30 à 12 h 30 Conférences 12 h 30 à 13 h 30 Lunch 13 h 30 à 16 h Entretiens cliniques 16 h à 17 h Cocktail et remise de prix **www.fmd.ulaval.ca/js**
Titre	**« Traumatismes dento-alvéolaires »**
Conférenciers	Dr Luc Veilleux et Dre Marie Gosselin
Nombre d'heures	6
Numéro de cours	MDD-A4063
Coût	Dentistes : 315 $ Hygiénistes dentaires : 210 $

Date	Samedi 26 février 2011, 9 h à 12 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« À propos du retraitement canalaire »**
Conférencier	Dr Yves Yana
Nombre d'heures	3
Numéro de cours	MDD-A4347
Coût	Dentistes : 265 $ *Cours réservé aux dentistes*

Date	Vendredi 18 mars 2011, 18 h à 20 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**" Le xylitol, un sucre aux multiples vertus "**
Conférencier	Dr Daniel Grenier
Nombre d'heures	2
Numéro de cours	MDD-0311
Coût	Dentistes : 190 $ Hygiénistes dentaires : 125 $

Date	Samedi 19 mars 2011, 9 h à 12 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**" La technique dentaire d'aujourd'hui : le tout céramique en PPF »**
Conférencier	M. Dimitri Tsichlis
Nombre d'heures	3
Numéro de cours	MDD-A4172
Coût	Dentistes : 265 $ *Cours réservé aux dentistes*

Date	Du 1er au 3 avril 2011
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire (vendredi et samedi) Pavillon Vandry (dimanche)
Titre	**« Régénération tissulaire et osseuse guidée » avec atelier pratique sur cadavre**
Conférencier	Dr Claude Laflamme
Nombre d'heures	21 (7 h/j)
Numéro de cours	MDD- A4268
Coût	Dentistes : 3 000 $ *Cours réservé aux dentistes et sujet à contingentement (6 participants)*

Date	Vendredi 8 avril 2011, 18 h à 20 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« Prosthodontie : avancées de la planification préchirurgicale »**
Conférencier	Dr Gilbert Tremblay
Nombre d'heures	2
Numéro de cours	MDD-A4352
Coût	Dentistes : 190 $ Hygiénistes dentaires : 125 $

Date	Samedi 9 avril 2011, 9 h à 12 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« La physiologie buccale, pour qui ? Pourquoi ? »**
Conférencier	Dr Paul Jean
Nombre d'heures	3
Numéro de cours	MDD-A4346
Coût	Dentistes et denturologistes : 265 $ Hygiénistes dentaires : 155 $ Techniciens dentaires : 155 $

Date	Samedi 16 avril 2011, 9 h à 12 h
Lieu	Pavillon de Médecine dentaire
Titre	**« Nouvelle ère en dentisterie : Cerec-Connect »**
Conférencier	M. Dimitri Tsichlis
Nombre d'heures	3
Numéro de cours	MDD-A4344
Coût	Dentistes : 265 $ *Cours réservé aux dentistes*

Pour de plus amples informations et inscriptions

Madame Isabelle Jandet
418 656-2131, poste 4221 • Télécopieur : 418 656-2720
formationcontinue@fmd.ulaval.ca

http://www.fmd.ulaval.ca/fc



Faculté de médecine dentaire

Nouvelles ressources pratiques relatives à l'homologation des instruments médicaux et aux matériaux de greffe

Le comité des affaires cliniques et scientifiques de l'Association dentaire canadienne a préparé deux nouveaux documents d'orientation à l'intention des dentistes au sujet des règlements sur les instruments médicaux et les matériaux de greffe. Ces documents sont accompagnés d'une foire aux questions.

Pour consulter ces documents en format PDF, visitez le site Web du *Journal de l'Association dentaire canadienne,* à l'adresse www.jcda.ca, cliquez sur l'onglet Dentisterie clinique, puis sur le lien Comité des affaires cliniques et scientifiques.

Les Québécois satisfaits des services rendus par les membres d'ordres professionnels

Un sondage CROP réalisé auprès d'adultes québécois en août dernier et commandé par le Conseil interprofessionnel du Québec révèle que 96 % des répondants ayant eu recours aux services d'un membre d'un ordre professionnel au cours de la dernière année sont satisfaits des services rendus. Le sondage indique également que le mandat de protection du public confié par l'État aux ordres professionnels est jugé utile par 88 % des personnes sondées.

Par ailleurs, d'importantes majorités de répondants ont déclaré savoir qu'un citoyen peut porter plainte contre un professionnel auprès de son ordre (86 %) et qu'un professionnel peut se voir imposer une sanction disciplinaire par son ordre pour tout manquement à ses obligations (87 %).

Parce qu'un monde sans fumée… c'est inspirant!

La campagne 2011 de la **Semaine québécoise pour un avenir sans tabac,** qui se déroulera du 16 au 22 janvier, mettra l'accent sur les avantages de vivre dans un environnement sans fumée secondaire.

Si la plupart des gens s'entendent pour dire que la fumée secondaire en incommode plus d'un, plusieurs personnes semblent ignorer qu'elle tue aussi. En effet, au Québec, on estime que 350 non-fumeurs décèdent chaque année de maladies causées par l'exposition à la fumée des autres.

Comme il est parfois difficile de dire qu'on est indisposé par la fumée de tabac, le Conseil québécois sur le tabac et la santé vous invite à visiter le site Web mondesansfumee.ca, qui regorge de conseils pratiques sur le sujet. Les internautes pourront y tester leurs connaissances sur la fumée secondaire, partager leur vision d'un monde sans fumée, trouver des ressources sur la cessation tabagique ou envoyer un message d'encouragement à un ami, un collègue ou un membre de la famille.





Le Dr Raymond Gist est élu président de l'American Dental Association

Raymond F. Gist, DDS, a été élu président de l'American Dental Association (ADA) pour 2010-2011. Son mandat a débuté officiellement le 13 octobre dernier.

Dentiste généraliste résidant au Michigan, le Dr Gist est le premier Afro-Américain à présider cet organisme qui compte 157 000 membres. Il s'agit de l'association dentaire la plus importante et la plus ancienne des États-Unis.

Avant d'être élu président de l'ADA, le Dr Gist a siégé pendant quatre ans à son conseil d'administration à titre de représentant du neuvième district (Wisconsin et Michigan). Il a également siégé comme délégué au sein du Reference Committee on Dental Benefits, Practice and Health et présidé le comité sur la diversité.

Le Défi J'arrête, j'y gagne! : ça fonctionne

Vaste campagne provinciale visant à soutenir les fumeurs qui souhaitent se libérer de leur dépendance au tabac, le Défi J'arrête, j'y gagne! revient pour une 12e année. Et ça fonctionne : près de deux participants sur trois réussissent à **ne pas fumer pendant les six semaines** du Défi, entre le 1er mars et le 11 avril.

Le succès du Défi repose sur une formule souple qui s'adapte aux besoins de chaque participant. Les fumeurs ont le choix de s'inscrire seuls, avec un parrain ou une marraine non fumeur ou avec un autre participant. Ils bénéficient de plusieurs formes de soutien, dont une trousse d'aide remise dans les succursales PJC Jean Coutu et sur le site Web DefiTabac.ca, qui propose de l'information sur la cessation, des outils et une communauté virtuelle dynamique.

Défi J'arrête, j'y gagne!

Cette année, les participants ont de plus accès à un dossier personnel en ligne et à une application TELUS Solutions en santé pour téléphones intelligents. Les courriels d'encouragement J'écr@se, la ligne 1 866 jarrête (527-7383) et les centres d'abandon du tabagisme sont également des alliés importants pour les fumeurs qui souhaitent écraser.

Cesser de fumer est une décision très avantageuse pour la santé générale, notamment la santé buccodentaire. **Encouragez vos patients fumeurs à s'inscrire au Défi avant le 1er mars sur DefiTabac.ca.**

Le Défi Santé 5/30 Équilibre revient en 2011... plus en forme que jamais!

Depuis 2005, le Défi Santé convie petits et grands à accomplir des **gestes concrets pour leur santé pendant six semaines,** entre le 1er mars et le 11 avril. Positif et motivant, le Défi Santé privilégie une approche globale de la santé physique et mentale.

En plus d'inviter les Québécois à **manger mieux** (au moins cinq portions de fruits et légumes par jour) et à **bouger plus** (au moins 30 minutes d'activité physique par jour), le Défi Santé leur propose d'améliorer leur **équilibre de vie** en choisissant un des objectifs proposés. Les participants ont accès à plusieurs formes de soutien gratuit, dont la trousse d'accompagnement IGA, le site Web DefiSante530Equilibre.ca et les courriels d'encouragement.

Encouragez vos patients à s'inscrire avant le 1er mars au *Défi Santé*, seuls, en famille ou en équipe, sur DefiSante530Equilibre.ca.



Appuyez le Défi J'arrête, j'y gagne! et le Défi Santé 5/30 Équilibre en affichant et en distribuant du matériel promotionnel de ces deux campagnes, que vous pouvez commander gratuitement sur actimenu.ca.

En plus d'inciter vos patients à s'y inscrire, encouragez votre personnel à y prendre part… et donnez l'exemple!

Votre adresse de domicile professionnel est une information importante

Votre lieu principal d'exercice constitue votre domicile professionnel. Cette adresse, incluant le numéro de téléphone, est publique : elle est utilisée aux fins d'élections, d'inscription dans l'Annuaire des membres et d'information au public.

Si vous n'exercez pas la profession, votre adresse de résidence ou de votre travail principal constituera votre domicile professionnel.

Tout professionnel doit aviser le secrétaire de tout changement à ce sujet, dans les trente (30) jours du changement (article 60 du Code des professions).

Your professional domicile address is an important information

Your principal; place of practice is your professional domicile. Its address and telephone number are public: they will be used for elections, your listing in the ODQ member directory, and public information.

If you are not practicing, the address of your residence or primary workplace will be your professional domicile.

A professional must advise the Secretary of any change in this respect, within thirty (30) days of the change (Professional Code, section 60).

Tout changement d'adresse doit être acheminé **par écrit**, soit par courrier postal, soit par télécopieur.

All changes must be received **in writing** by mail or by fax.



Ordre des dentistes du Québec
Service de l'admission
625, boul. René-Lévesque Ouest, 15e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2

Télécopieur / Fax : 514 393-9248

Nom / Name ______________________

Permis / Permit ______________________

Ancien lieu d'exercice principal / Previous principal place of practice

Rue / Street ______________________
Ville / City ______________________
Province ____________ Code postal Code ____________
Téléphone ______________________
Télécopieur / Fax ______________________
Courriel / E-mail ______________________

Nouveau lieu d'exercice principal / New principal place of practice

Rue / Street ______________________
Ville / City ______________________
Province ____________ Code postal Code ____________
Téléphone ______________________
Télécopieur / Fax ______________________
Courriel / E-mail ______________________
Signature ______________________
Date d'entrée en vigueur /
Effective date ______________________

Autre(s) lieu(x) d'exercice / Other place(s) of practice

Rue / Street ______________________
Ville / City ______________________
Province ____________ Code postal Code ____________
Téléphone ______________________
Télécopieur / Fax ______________________
Courriel / E-mail ______________________

Correction

Rue / Street ______________________
Ville / City ______________________
Province ____________ Code postal Code ____________
Téléphone ______________________
Télécopieur / Fax ______________________
Courriel / E-mail ______________________
Signature ______________________
Date d'entrée en vigueur /
Effective date ______________________

Ancienne adresse de résidence / Previous home address

Rue / Street ______________________
Ville / City ______________________
Province ____________ Code postal Code ____________
Téléphone ______________________
Télécopieur / Fax ______________________
Courriel / E-mail ______________________

Nouvelle adresse de résidence / New home address

Rue / Street ______________________
Ville / City ______________________
Province ____________ Code postal Code ____________
Téléphone ______________________
Télécopieur / Fax ______________________
Courriel / E-mail ______________________
Signature ______________________
Date d'entrée en vigueur /
Effective date ______________________

Dear colleagues,

Elections were held for directors in the Chaudière-Appalaches, Laval, Montréal and Québec regions in early November. Ten positions were open, representing half of all the elected directors on the Order's Board. You have already been informed of the results of the elections, so I will not repeat them here. However, I would like to salute the exceptional contributions of four directors who have now completed their terms.



TO CONTACT ME:
DIANE.LEGAULT@ODQ.QC.CA

Thanks to her vast professional expertise and her sound judgment, Dr. **Lise Payant** offered sage and influential advice on the fundamental principles of the France-Quebec agreement, which we signed with our French counterparts. Dr. **Guy Déom**, with his thoughtful interventions, was an ardent advocate for seniors' oral health and a strong proponent of our collective responsibility in this regard. Through his cutting-edge professional expertise in public dental health and his deep concern for society's most disadvantaged members, Dr. **Christian Fortin** greatly enhanced our deliberations, reminding us of the importance of overall public health. And last but not least, **Louise Viau**, the representative appointed by the Office des professions, made an important contribution to our work with her strategic analyses. I thank all four of them from the bottom of my heart for fulfilling their roles as directors with such commitment and professionalism.

A strong and healthy organization must renew itself constantly if it is to continue to thrive. It must also enthusiastically welcome the skills and experience of newcomers interested in contributing to its mission. Doctors **Bruno Ferland** (Chaudière-Appalaches), **Cyndie Dubé-Baril** (Laval) and **Guy Maranda** (Québec), and Mr. **Louis Flamand** (appointed by the Office des professions), are perfect examples of this spirit of openness, and will now be joining their fellow directors on the Board. We welcome them all.

Serving the public by playing a part in the affairs of one's professional order always honours those who have made this choice. Protecting the public is an extremely rewarding mission, as is working to advance our profession. I am pleased to see that more and more of you are taking an interest in the responsibilities and issues facing our profession. I had proof of this just recently, in fact, in the record number of applications from members in response to the call to fill openings on the Order's different committees.

This wind of change may also be a sign of members' positive perception of our professional order. I am delighted to see this. Please be assured that we will continue to do everything we can to keep you better informed and to enhance your sense of belonging and your pride in our wonderful profession.

In closing, since the holidays are fast approaching, let me take this opportunity to offer you and your families and teams my best wishes!

DIANE LEGAULT, DMD, MBA
President

2010 ELECTION RESULTS

The Ordre des dentistes du Québec is pleased to announce the results of recent elections to the Board of Directors. The dentists named below have been elected for a four-year term effective November 26, 2010.

Vote counting took place on November 2, 2010, at the head office of the Ordre des dentistes du Québec in the presence of Drs. Marius Crête, Daniel Montminy and Jean-Guy Vallée, returning officers.

ELECTORAL REGIONS	ELECTED
QUÉBEC CITY (3)	Dr. Guy Maranda Dr. Denis Robert
MONTRÉAL (7)	Dr. Josée Bellefleur Dr. Barry Dolman Dr. Sylvain Gagnon Dr. Monique Michaud Dr. Melvin Schwartz Dr. Pierre Tessier
CHAUDIÈRE-APPALACHES (4)	Dr. Bruno Ferland
LAVAL (8)	Dr. Cyndie Dubé-Baril

The Board of Directors of the Ordre des dentistes du Québec is made up of 25 members, including the President, 20 elected and 4 other members named by the Office des professions du Québec. As the body responsible for the Order's general administration, the Board of Directors is mandated to oversee the application of the Professional Code and Regulations. It exercises all the rights, authority and prerogatives of the Ordre, except for those that fall within the competence of the Order's members when gathered in a general assembly.

2010 AWARD BY THE ACADÉMIE DENTAIRE DU QUÉBEC

Mr. Martin Pellicelli, researcher at the Université de Montréal, garnered an award from the Académie dentaire for his poster titled *Étude de la perte d'expression du facteur de transcription Pitx1 dans l'ostéoarthrite par une accumulation nucléaire de PHB1.*

The prize is awarded to the researcher who submits the winning poster for the Annual Health Research Day organized by the Réseau de recherche en santé buccodentaire et osseuse (RSBO), which this year was held last June.

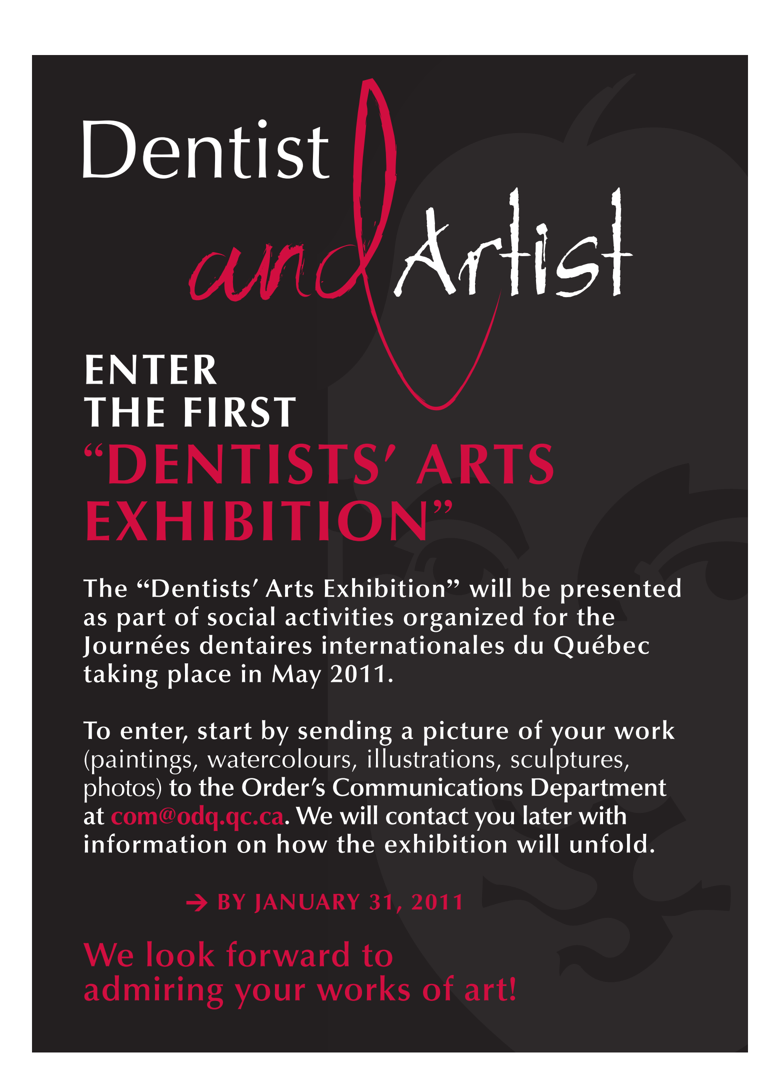


From left to right: Mr. René St-Arnaud, Director, Network for Oral and Bone Health Research and Mr. Martin Pellicelli.

ISSUE RECAP:

LACK OF DENTISTS IN CERTAIN GEOGRAPHICAL AREAS

In the August-September 2010 Message from the President, Dr. Diane Legault brought to light the lack of dentists in some regions of Quebec. She also mentioned that Dr. Jean-Paul Lussier had undertaken an analysis of how professionals were distributed throughout the regions using recent data from the Order's membership list. The analysis is available for viewing on the Order's website, in the section reserved for members.



ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC FOUNDATION

2011 SCHOLARSHIPS AND GRANTS

The Foundation invites researchers and students to submit applications for research grants or scholarships for 2011. For more information, consult the "Foundation" section of the ODQ website. Deadline: **January 15, 2011.**





ORAL HEALTH MONTH 2011

The campaign for Oral Health Month 2011 organized by the Ordre and scheduled for next April will focus on seniors' oral hygiene.

SCHEDULE FOR THE HOLIDAYS

Please note that during the holiday season, the Order's offices will be closed from December 24 through January 3, inclusively.

BEST WISHES!

On behalf of the Order's Board of Directors and entire staff, we would like to extend our very best wishes for the holiday season. We hope the coming year brings you and your loved ones health, happiness and prosperity!





JOURNAL DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC
Volume 47

INDEX DES TITRES 2010

INDEX DES AUTEURS 2010

Envoyez le texte dactylographié soit par télécopieur, par courriel ou par la poste au *Journal de l'Ordre des dentistes du Québec*, au plus tard le 1er du mois précédant la parution, accompagné du paiement. L'annonceur doit indiquer le nombre de parutions, car lui seul en est le garant.

Tarifs 2010 en vigueur

Journal de l'Ordre des dentistes du Québec
625, boul. René-Lévesque Ouest, 15e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2

TÉLÉPHONE : 514 875-8511
TÉLÉCOPIEUR : 514 875-9049
COURRIEL : petitesannonces@odq.qc.ca

Les petites annonces publiées dans le *Journal de l'Ordre des dentistes du Québec* sont sur le site Web : **www.odq.qc.ca.**

CLINIQUES À VENDRE/ LOUER/ACHETER

À LOUER – Locaux neufs avec ascenseur, au centre-ville de Saint-Jérôme. Plusieurs configurations disponibles, de 1 000 p² à 3 500 p². Bien situé face à l'Université, emplacement idéal pour clinique dentaire. Contactez Pierre Desjardins ou Isabelle Mallette, 819 283-2890 ou pisaworld@live.ca.

À VENDRE – Saint-Hyacinthe. Évaluée par le Dr Cournoyer. 5 salles (3 hyg. et 2 op.), 2 200 dossiers ACTIFS, radiologie numérique (pan) + écran ch. salle. Caméras intraorales, potentiel++, gestionnaire en place, personnel stable, transition si voulue. Josée, 450 223-9815.

À VENDRE – VICTORIAVILLE. Belle clinique récemment rénovée, établie depuis 29 ans. Deux salles bien équipées : possibilité de trois. Plus de 1 600 dossiers actifs; radio numérique. Équipe stable et professionnelle, transition assurée. Possibilité d'acheter la bâtisse. 819 352-2613.

CLINIQUE DENTAIRE, près du métro Saint-Michel à Montréal. À louer à court terme ou pour travail à pourcentage. Deux salles opératoires. Propre. Une excellente opportunité pour jeunes dentistes ou semi-retraités. Appelez Claude, 514 722-6696 ou 450 663-7238.

DENTISTE cherche clinique ou clientèle pour achat à Blainville. Contactez 514 652-8368.

DENTISTE cherche clinique pour achat Montréal ou Rive-Nord. Appelez 514 652-8368.

RIVE-SUD DE MONTRÉAL – À VENDRE – Clinique dentaire établie depuis plus de 30 ans. Achalandage élevé, 3 salles équipées, secrétariat informatisé. Contactez le 514 652-8368.

RIVE-SUD DE QUÉBEC (Saint-Anselme), à 15 minutes de Lévis. Clinique établie en 1986, à vendre avec transition. Immeuble (1996) avec résidence au 2e étage. Pratique variée, à la fine pointe technologique (Cerec 3D, laser, radiologie numérique). Équipe stable, expérimentée et dynamique. Communiquez avec Dr Laurent Tanguay au 418 885-8111.

SAINT-LÉONARD – Clinique spacieuse comprenant six salles de soins, réception, salle d'attente et aire pour le personnel. Pourrait être partagée avec un autre dentiste. Disponible dès le 1er janvier 2011. Appelez au 514 651-6003.

SHERBROOKE – LOCAL À LOUER RÉF. 2010-0000178. Projet spécial pour spécialiste, dentiste avec clientèle ou désirant louer des salles opératoires au sein d'une clinique bien établie. 3 salles opératoires seront disponibles dès janvier 2011. Clinique dentaire de 5 associés bien située et établie depuis de nombreuses années. Clientèle abondante. Contactez-nous au 514 820-2855.

ÉQUIPEMENT À VENDRE OU À LOUER

5 CLASSEURS MARDAN – color master – 7 tiroirs chacun pour dossier 9" X 6" pour une capacité de 7 500 dossiers, valeur à neuf 11 000 $. Meilleure offre, pour info : Marie, 819 663-7731, poste 6, ou cmd@bellnet.ca.

À VENDRE – Cavitron Select SPS en excellent état, 1 an d'utilisation seulement. Vient avec 8 pointes assorties. Aussi, 5 pièces à main haute vitesse électriques A-DEC jamais utilisées. Une aubaine! Toute offre raisonnable sera considérée. Contactez Caroline au 819 478-2877.

À VENDRE – Stérilisateurs bonne condition, très bon état de fonctionnement et liste d'équipements divers disponible sur demande, dr.ronaldmorin@bellnet.ca ou 819 685-9499.

À VENDRE. Deux fauteuils dentaires avec lampes, unités, crachoirs et tabourets, en bon état. Marques Belmont et Adec. 3 500 $ et 2 500 $, respectivement. Contactez Johanne 450 472-9898.

À VENDRE. Diagnopen de Kavo (nouvelle version sans fil). Achat 3 500 $ + taxes il y a 4 mois. Pratiquement jamais utilisé. Demande 2 800 $. Diolase : laser à tissus mous de Biolase. Achat 12 000 $ + taxes il y a 4 ans. Peu utilisé, comme neuf. Faites votre offre. Kristy 514 344-1810 ou 514 473-4056. tmssale@live.com.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Vous pouvez désormais placer une annonce

EN LIGNE.

Pour en savoir plus, consultez la section Publications du site de l'Ordre au www.odq.qc.ca

RAPIDE ET ÉCOLOGIQUE!



À VENDRE. Équipement dentaire complet. Radiographie numérique (Panorex Sirona Orthophos-3, cônes Heliodent DS avec capteurs Schick), chaises Sirona C2 et Pelton & Crane S1, Statim 5000, Axxium Vison (4 postes de travail), classeurs Mardan et autres appareils et accessoires. En excellente condition. Raison : fermeture de clinique. 514 722-0135. knguyen@videotron.ca.

À VENDRE : appareil panoramique Sirona Orthophos 3 (2006), IPAN (upgrade numérique pour pan), élément d'obturation Sybron Endo, caméra intraorale ICON USB2, Hydrim C51W, capteurs numériques Schick 1 et 2 avec 1 boîtier, logiciel Adstra, 2 ordinateurs complets avec claviers touchpad. Contactez Julie au 418 512-3303 ou à juliejpm@live.ca.

ÉQUIPEMENT DENTAIRE À VENDRE en excellent état. Stérilisateur Pelton & Crane Delta 10, Peripro avec daytime loader, compresseur et aspirateur (Apollo Midmark), localisateur Morita et toutes sortes d'équipements de laboratoire (taille modèle, redwing). Appelez au 514 856-3667.

MONTRÉAL – À vendre – Cause retraite. Équipement complet. Chaise 2002 DCI équipée, 2 cabinets beiges, développeur Gendex 2000 GXP avec système plein jour, stérilisateur Statim 5000 L, panex-E Morita, rayon-x mural, instruments complets, pièces à main, moteur laboratoire, compresseur 2000, classeurs Mardan, bureau de réception... 514 722-5449.

STATIM 2000 (petite cassette) à vendre. Fonctionnel, fuite de vapeur à l'avant, peut-être joint de la cassette à changer. Prix aubaine 1 500 $. Pochette de dossier dentaire Mardan usagée 6 X 9, 2 fois 12 X 9, 6 fois 15,5 X 9. Prix 25 $ chacune. Granby 450 777-3368.

OFFRES D'EMPLOI

À SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC, Rive-Nord de Montréal. Centre dentaire très achalandé, recherche dentiste à pourcentage pour du travail 35 heures par semaine, dont 2 soirs et 1 samedi sur 2. Neuf salles opératoires, équipement ultramoderne, belle équipe. Contactez Johanne 450 472-9898.

AGENCE « C.LAVOIE DENTAIRE » par Dre Cinthia Lavoie, DMD – Service de placement professionnel, personnalisé et confidentiel exclusivement réservé aux dentistes et aux spécialistes. %, association et vente/achat de cliniques dentaires. Contactez-nous au 514 820-2855 ou par courriel à info@clavoiedentaire.com ou visitez le www.clavoiedentaire.com. Gratuit pour tous nos candidats!

AMQUI – POSTE % TEMPS PLEIN – RÉF. 2010-0000351. Nous recherchons un dentiste avec une belle approche patient pour se joindre à une équipe professionnelle et dynamique. Clinique très bien équipée avec clientèle établie et fidèle. Achalandage et horaire rempli assurés. Horaire de jour. Possibilité d'association. Aptitude et intérêt en endo seraient un atout. Bienvenue aux nouveaux diplômés! Contactez-nous au 514 820-2855.

BASSES-LAURENTIDES – POSTE PERMANENT PARTIEL OU TEMPS PLEIN – RÉF. 2010-0000362. Nous recherchons un(e) dentiste pour se joindre à notre équipe. La clinique est établie depuis de nombreuses années, l'achalandage est assuré. L'horaire peut être de 2 à 4 jours. 1 à 2 hygiénistes à superviser. La clinique est bien équipée et la clientèle est familiale. Un(e) candidat(e) ayant des habiletés en chirurgie ou ayant fait une résidence serait un atout! Contactez le 514 820-2855.

BÉCANCOUR – POSTE TEMPS PARTIEL – RÉF. 2010-0000369. Nous recherchons un dentiste avec une belle approche patient pour se joindre à nous 2 jours par semaine. Belle clinique bien équipée située à 30 minutes de Trois-Rivières. Clientèle assurée. Le (la) candidat(e) devra travailler seul(e), donc un minimum d'expérience est souhaitable. Aptitudes en chirurgie seraient un atout important. Contactez-nous au 514 820-2855.

CLINIQUE MODERNE, bien établie, recherche dentiste avec expérience pour remplacement de congé de maternité de mars à septembre 2011. Horaire de 4 jours/semaine, hygiéniste sur place. Possibilité de rester par la suite. Doit être bilingue. Veuillez contacter le 514 945-9376.

DENTISTE À POURCENTAGE recherché dans le but d'une association. Temps partiel, 2 à 3 jours semaine, éventuellement temps plein. Clinique moderne. CEREC. Ahuntsic, Montréal. Faxez CV au 514 383-3422.

DENTISTE BILINGUE RECHERCHÉ(E) pour clinique nouvellement réaménagée à la fine pointe de la technologie. L'individu pourrait être généraliste ou spécialiste, à temps plein ou partiel et voulant s'associer à long terme. Emplacement du bureau à Westmount, près d'autobus et métro. Appelez au 514 735-9242.

DRUMMONDVILLE. Opportunité extraordinaire pour dentiste finissant! Équipe jeune, dynamique et décontractée recherche dentiste à pourcentage 4 jours/semaine. Clinique très récente avec radiologie numérique, laser pour tissus mous et caméras intraorales. Clientèle intéressante en expansion. Pratique axée sur le bien-être du patient et sur sa santé globale. Poste disponible maintenant. Contactez Marc Lamoureux 418 661-1888.

GATINEAU (QUÉBEC). Clinique très achalandée établie depuis 30 ans, cherche dentiste à pourcentage à temps plein ou partiel. Plus de 15 000 patients actifs, et toujours en expansion! Clientèle et revenus assurés. Conditions avantageuses et aucun souci de gestion. Contactez le Dr Benoît Touchette. Téléphone : 819 568-4616; télécopieur : 819 568-8573; mtche@hotmail.com.

GATINEAU, DENTISTE RECHERCHÉ(E) pour remplacement de congé de maternité à partir du début janvier 2011. Clinique à la fine pointe de la technologie, belle clientèle, ambiance de travail agréable. Doit être bilingue de préférence. Contactez Annick au 819 360-7207 ou par courriel annlev20@hotmail.com.

MONTRÉAL, TRAVAIL À POURCENTAGE, TEMPS PLEIN (plus de 30 h semaine). Clientèle abondante. Possibilité d'association, si désirée. Pratique de groupe. Équipement complet. Hygiéniste sur place. Discrétion absolue. Tél. au 514 515-8051 (laissez un message).

MONTRÉAL – Dentiste possédant plusieurs années d'expérience pour traiter clientèle d'enfants, sous anesthésie générale. Rémunération à pourcentage. 1 journée/semaine : jeudi. Contactez Guylaine Bélanger au 514 254-0455, poste 221.

MONTRÉAL – SPÉCIALISTE RECHERCHÉ – RÉF. 2010-0000194. Pour remplacer un chirurgien maxillo-facial établi depuis longtemps dans une polyclinique médicale. La clinique est bien située et assure un grand volume d'achalandage. La clinique est située près de deux hôpitaux. La surface disponible est de 1 200 pieds carrés. Il y a différentes ententes possibles pour un candidat intéressé (location avec bail, possibilité d'investir et d'acquérir des actions, etc.). Nous sommes ouverts à plusieurs projets avec des spécialistes! Contactez-nous au 514 820-2855.

MOYEN NORD QUÉBÉCOIS : Séjours court terme auprès des communautés autochtones dans plusieurs régions du Québec, 1 à 3 semaines. Travail à l'acte, selon la grille SSNA. Clientèle 100 % assurée, pourcentage élevé, conditions avantageuses, aucun plafond de facturation, rémunération très intéressante. Recherche dentistes motivés, efficaces, de toutes les régions du Québec. Horaire flexible. Transport et logement payés, allocation nourriture, 2 employées fournies, cliniques bien équipées. Envoyez CV à beginpo@gmail.com.

NOUS CHERCHONS UN(E) DENTISTE À POURCENTAGE pour clinique à Rosemont. Ambiance de travail très agréable et personnel compétent. Possibilité de faire tous les traitements (do, endo, ppf, chirurgie). Contactez Annie au 514 722-4333.

PRATIQUE ÉTABLIE DEPUIS 20 ANS, recherche dentiste polyvalent à pourcentage. Clientèle familiale, clinique offrant dentisterie complète. Située à 30 minutes de Saint-Hyacinthe, Granby et Drummondville ainsi qu'à 45 minutes de Sherbrooke. Bienvenue aux nouveaux diplômés. Une équipe dynamique vous attend! Contactez Céline au 450 771-1840.

PRATIQUE GÉNÉRALISTE BIEN ÉTABLIE recherche dentiste avec expérience (2 ans minimum) pour remplacement de congé de maternité à partir de fév.-mars 2011. 3 à 4 jours par semaine. Hygiéniste et assistante sur place. Belle clientèle et excellente ambiance de travail. Communiquez au 514 593-0008 ou courriel maria.pietrangelo@videotron.ca.

PROFITEZ DES HONORAIRES PLUS ÉLEVÉS ET DES IMPÔTS MOINDRES – 5 cliniques matures et achalandées – Sud-ouest Québec et Ontario, frontière québécoise – Horaires bien remplis (PPF, endo, etc.). Stabilité, flexibilité et respect professionnel assurés. Le déplacement en vaut la peine. lucleboeuf291@hotmail.com.

RECHERCHE un(e) dentiste pour prendre la relève d'une pratique de 30 ans à La Prairie. Dentisterie variée, CEREC, personnel déjà en place. Contactez Marc Dansereau au 450 659-2755.

RECHERCHONS dentiste dynamique et passionné! Joignez une équipe exceptionnelle et prête à vous accueillir et à vous soutenir. Dentisterie axée sur la santé dentaire et la qualité. Superbe qualité de patient. Contactez Caroline : carbu11@hotmail.com ou 450 494-0762.

SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON (LÉVIS) – Recherche dentiste pour remplacement congé de maternité de janvier à août 2011. Jusqu'à 32 heures disponibles. Clinique dentaire Laberge Moreau, 965-4, route Lagueux, Saint-Étienne-de-Lauzon (Québec) G6J 1T5. 418 831-8818 ou labergemoreaudentiste@videotron.ca.

SAINT-HYACINTHE – Pratique généraliste bien établie, à clientèle familiale, cherche dentiste pour association court/moyen terme. Grand potentiel de croissance, équipe dynamique. Pascale au 450 773-4466 ou chalau@maskatel.net.

SHERBROOKE – POSTE TEMPS PLEIN – RÉF. 2010-0000077. Nous recherchons un(e) dentiste pour se joindre à notre équipe. Clinique neuve. Radiographies numériques. Horaires flexibles. Clientèle fidèle et grandissante. Équipe d'expérience. Succès garanti. Contactez-nous au 514 820-2855.

RÉF. 2010-0000077. Nous recherchons un(e) dentiste pour se joindre à notre équipe. Clinique neuve. Radiographies numériques. Horaires flexibles. Clientèle fidèle et grandissante. Équipe d'expérience. Succès garanti. Contactez-nous au 514 820-2855.

TRÈS INTÉRESSANT TRAVAIL À POURCENTAGE (40 %) PRÈS DE SHERBROOKE avec possibilité d'association à moyen terme. Clinique familiale. Pratique générale et diversifiée. Respect et autonomie professionnelle. Pas de souci de gestion. Pas de stress. Horaires toujours remplis. Belle ambiance de travail (efficacité et simplicité). Très belle équipe, attentive aux besoins des patients. Clientèle agréable, fidèle et croissante. Bienvenue aux finissant(e)s. 1 ou 2 postes (temps partiel/plein). Contactez Thérèse Hébert au 819 823-8867.

VALLEYFIELD temps plein 4 jours semaine. Début à pourcentage, en vue d'une association. Équipe pluridisciplinaire de 6 dentistes, équipement de pointe, clinique établie depuis plus de 60 ans. Contactez notre D.G. Francine, 450 373-6636.

WEST ISLAND (MONTRÉAL) : clinique dynamique et moderne cherche dentiste bilingue à temps partiel. Excellente facturation. SVP laissez message au 514 816-6868.

RECHERCHE D'EMPLOI

DENTISTE cherche une clinique dans la région de Montréal pour faire de l'hygiène. 450 663-7238.

DENTISTE GÉNÉRALISTE AVEC 14 ANS D'EXPÉRIENCE, dont 4 ans de formation en chirurgie buccale et maxillo-faciale, offrant service complet de chirurgie buccale (dents de sagesse, chirurgie préprothétique, apectomies, biopsies, etc.), d'implantologie et de chirurgie parodontale (greffes de tissu mou, allongement de couronne clinique, chirurgie de réduction de poche parodontale, etc.) dans votre cabinet. Montréal et les environs (jusqu'à concurrence de 60 minutes). Références disponibles. Communiquez au 514 946-3283.

DENTUROLOGISTE BILINGUE avec expérience disponible pour travail à la chaise. Temps plein – partiel. Montréal, Rive-Sud ou Estrie. Contactez Philippe 514 992-2403.

SERVICES PROFESSIONNELS

SERVICES DE COMPTABILITÉ. Experts pour PME et professionnels de la santé. Impôts canadien et américain. Tél. : 514 733-3888.

SPÉCIALISTE EN RESTAURATION prothétique amovible. Offre service complet (clinique et laboratoire) en prothèses dentaires dans rayon d'une heure de Montréal. Personne dynamique et responsable, ayant 12 ans d'expérience avec public et deux ans en denturologie. Contactez-moi : madame Stefka Popova, d.d., 514 806-0661, télécopieur 514 932-7418 ou denturologie@gmail.com.



Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec

AVIS DE RADIATION

Les personnes suivantes ont été radiées du tableau des membres de l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec pour non-renouvellement du permis d'exercice au 1er avril 2010. Cependant, ces personnes ont peut-être régularisé leur situation depuis. Nous vous invitons donc à en faire la vérification auprès de l'OTTDQ.

Une personne qui a été radiée du tableau des membres ne peut plus porter le titre de technicien(ne) dentaire, ni diriger une laboratoire de prothèses dentaires.

Abdallah Aoude *(08-026)*
Nicole Brochu *(90-050)*
Khir-Eddine Dali-Braham *(09-016)*
Renata Durczynka *(04-008)*
Karine Leblanc-Lamarche *(04-003)*
Sirine Midani *(07-013)*
Vessela Mitkova Penkova *(08-002)*
Duc Hoang Nguyen *(03-022)*
Rachel Paradis *(09-015)*
Nathalie Raymond *(90-241)*

AVIS DE RÉVOCATION

Le permis de directorat de laboratoire de prothèses dentaires des personnes suivantes a été révoqué pour non-paiement. Elles ne peuvent donc plus diriger un laboratoire de prothèses dentaires.

Nicole Brochu *(D-0252)*
Duc Hoang Nguyen *(D-0262)*

500, rue Sherbrooke Ouest
bureau 900
Montréal (Québec) H3A 3C6
Téléphone : 514 282-3837
Télécopieur : 514 844-7556
Courriel : ottdq@affaires.com

Du 25 février au 13 mars 2011

27e FORUM DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION CONTINUE EN ODONTOLOGIE (AIFFCO)

« À la découverte du Vietnam » avec des conférenciers de France, du Québec et du Vietnam

RENSEIGNEMENTS :
Dr Christian Bernard
Faculté de médecine dentaire
Université Laval, Québec
TÉL. : 418 656-5018
TÉLÉC. : 418 834-2082
COURRIEL :
Christian.Bernard@fmd.ulaval.ca

Du 18 au 20 mai 2011

19es JOURNÉES DENTAIRES DE NICE

RENSEIGNEMENTS :
Dr Michel Burdin, président
28, boulevard Raimbaldi
06000 Nice – France
TÉL. : 011 33 4 93 13 03 21
TÉLÉC. : 011 33 4 93 13 47 02
COURRIEL :
journees.dentaires.nice@wanadoo.fr
SITE WEB : www.jdn-congres.info

Du 27 au 31 mai 2011

40e CONGRÈS ANNUEL DE L'ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC
LES JOURNÉES DENTAIRES INTERNATIONALES DU QUÉBEC (JDIQ)

Au Palais des congrès de Montréal

RENSEIGNEMENTS :
Ordre des dentistes du Québec
625, boulevard René-Lévesque Ouest, 15e étage
Montréal (Québec) H3B 1R2
TÉL. : 514 875-8511, TÉLÉC. : 514 875-1561
COURRIEL : congres@odq.qc.ca
SITE WEB : www.odq.qc.ca

Ordre des dentistes du Québec